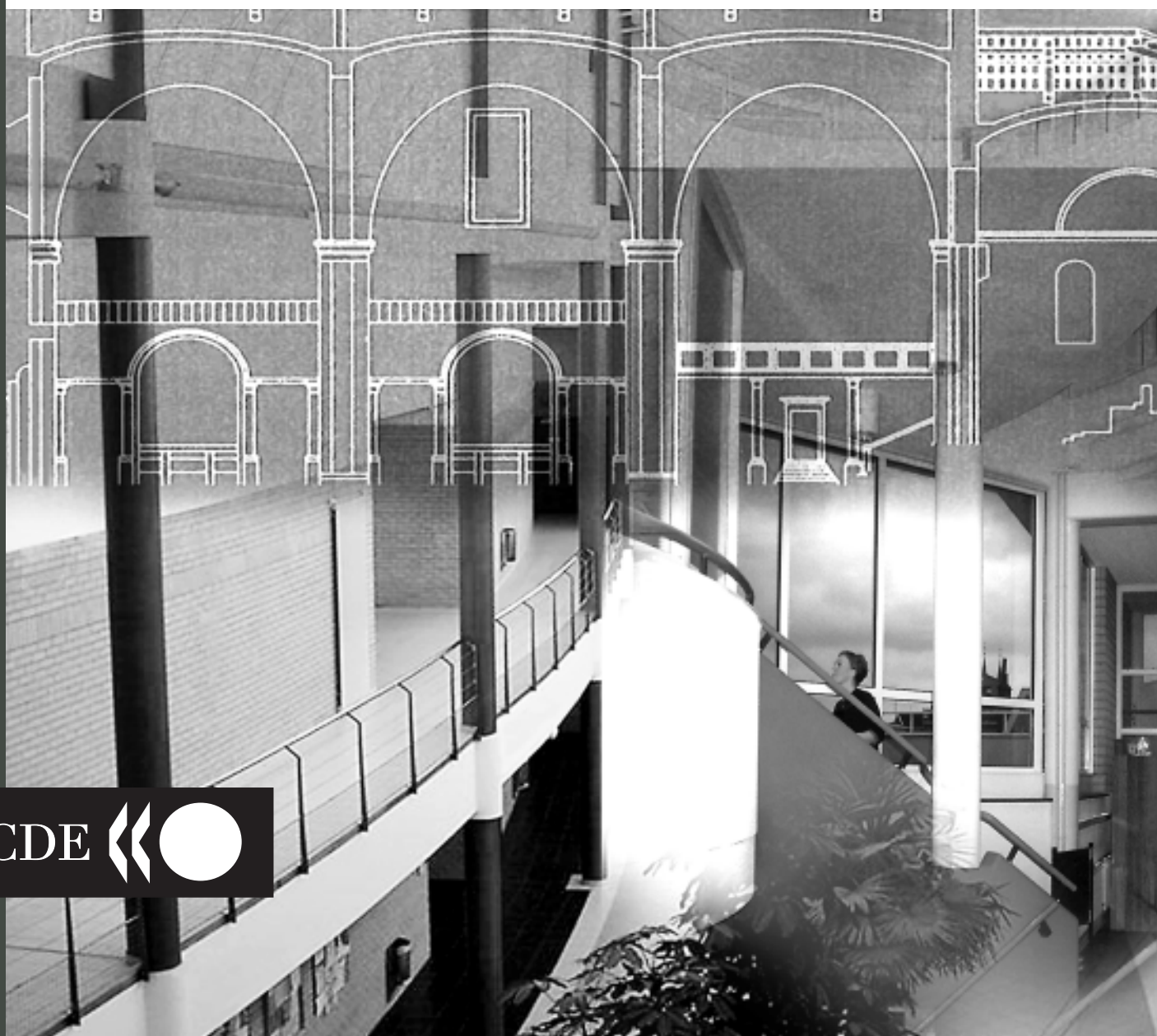


PEB *ÉCHANGES*

LA REVUE DU PROGRAMME DE L'OCDE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉDUCATION

- 7 A Florence, l'apprentissage tout au long de la vie
- 9 Les classes de l'avenir au Royaume-Uni
- 11 Vivre comme étudiants : Bologne 2000
- 12 Le tournant d'Amsterdam – DOSSIER
- 18 La réforme de l'école et la construction scolaire – l'exemple de la province de Rovigo, Italie
- 20 Étude comparative des équipements dans l'enseignement tertiaire – étude de cas en Australie
- 23 L'organisation des bâtiments scolaires en Grèce



Numéro 43 JUIN 2001

OCDE 

Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB)

Le Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB : Programme on Educational Building) opère dans le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Il promeut les échanges internationaux au niveau des idées, de l'information, de la recherche et de l'expérience dans tous les domaines de la construction et de l'équipement de l'éducation. Les préoccupations essentielles du Programme sont d'assurer que l'enseignement retire le maximum d'avantages des investissements dans les bâtiments et les équipements, et que le parc de bâtiments existants soit planifié et géré de manière efficace.

A présent, dix-sept pays Membres de l'OCDE et dix Membres associés participent au Programme. Le PEB est mandaté par le Conseil de l'OCDE pour étudier les questions touchant au parc immobilier de l'éducation (tous niveaux confondus) jusqu'à la fin de l'année 2001. Un Comité de direction composé des représentants de chacun des pays participants établit le programme de travail et le budget annuels.

Les Membres du PEB

Australie	Nouvelle-Zélande
Autriche	Pays-Bas
Corée	Portugal
Espagne	République slovaque
France	Royaume-Uni
Grèce	Suède
Irlande	Suisse
Islande	Turquie
Mexique	

Les Membres associés

Albania Education Development Project
Het Gemeenschapsonderwijs (Belgique)
Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft (Belgique)
Province du Québec (Canada)
Provincia di Milano (Italie)
Provincia di Rovigo (Italie)
Regione Emilia-Romagna (Italie)
Regione Toscana (Italie)
Service général de garantie des infrastructures scolaires subventionnées (Belgique)
Tokyo Institute of Technology (Japon)

ACTIVITÉS DU PEB ET DE L'OCDE

NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIÉS

Le programme de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB) est heureux d'accueillir deux nouveaux membres associés italiens : les provinces de Rovigo et de Milan. Quatre membres associés représentent désormais ce pays au PEB puisque les régions d'Émilie-Romagne et de Toscane participent déjà activement au Programme. Un article présentant l'état actuel des équipements scolaires dans la province de Rovigo se trouve en page 18.

SÉMINAIRE SUR LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES NATURELS ET LES ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS

La SBO S.A., le ministère grec de l'Éducation nationale et du Culte et le PEB organisent conjointement un séminaire sur la gestion des risques et catastrophes naturels et les équipements éducatifs. Cette réunion se déroulera du 7 au 9 novembre prochain à Thessalonique.

Tout au long de son histoire, la Grèce, comme beaucoup d'autres pays, a été régulièrement victime de catastrophes naturelles, principalement de séismes. Les bâtiments scolaires font donc l'objet d'une attention toute particulière pour des raisons diverses : la grande importance accordée à la protection des jeunes ; la densité de population souvent observée dans un seul bâtiment ; le rôle du local scolaire considéré comme un havre de sécurité pour la population et aussi comme un lieu où sont organisées certaines activités engendrées par une situation d'urgence ; l'importance que l'école continue d'opérer dans un bâtiment sûr.

Au cours de ce séminaire, les bâtiments scolaires seront examinés sous divers angles, allant des normes de construction et des exigences techniques influant sur la conception du bâtiment jusqu'aux différents aspects de la gestion des situations de crise. Des cas de tremblements de terre ainsi que d'autres catastrophes naturelles seront examinés. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Isabelle Etienne (isabelle.etienne@OECD.org) au Secrétariat du PEB.



LANCEMENT DU SECOND FLORILÈGE DU PEB AU QUÉBEC

Le second florilège du PEB a été publié au printemps 2001 sous le titre *Architecture et apprentissage : 55 établissements d'enseignement exemplaires*. Le ministère de l'Éducation du Québec a accueilli la première manifestation qui a marqué le lancement de cette publication, durant la semaine du 26 mars. Richard Yelland, Responsable du PEB, s'est rendu dans les quatre établissements du Québec sélectionnés pour la publication – l'École polymécanique de Laval, le Cégep de Saint-Hyacinthe, la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme – et, dans chacun d'eux, a dévoilé une plaque témoignant de cette distinction.

Architecture et apprentissage est un recueil consacré à des bâtiments scolaires et universitaires d'exception situés dans 21 pays. Ces bâtiments, de construction récente ou rénovés, ont été sélectionnés par un jury international en raison de la qualité de leur adaptation à l'évolution des conditions environnantes d'enseignement et d'apprentissage. Les exemples présentés montrent comment la conception, l'utilisation et la gestion des bâtiments et des terrains scolaires peuvent contribuer à l'efficacité de l'enseignement. (Voir page 25.)

LE SITE DU PEB SUR LE WEB SE TRANSFORME

Le PEB invite les lecteurs à insérer parmi leurs adresses favorites la nouvelle adresse de son site Web : <http://www.oecd.org/els/education/peb/>. La nouvelle présentation de ce site, en harmonie avec les autres pages de l'OCDE, est conçue pour permettre une navigation aisée par thème. Le site propose des documents en ligne, notamment certains anciens numéros de *PEB Échanges*, des renseignements sur les conférences, des liens avec les sites de Membres et de revues en ligne, ainsi que d'autres ressources en rapport avec l'éducation et la construction. Actuellement, ces pages existent uniquement en anglais mais une version française sera ajoutée ultérieurement après que d'autres améliorations auront été apportées à la structure du site de l'OCDE.

NOUVEL OBJECTIF POUR L'OCDE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Les ministres de l'Éducation des pays Membres de l'OCDE se sont réunis en avril pour passer en revue les progrès accomplis dans la définition et la mise en œuvre des politiques visant à faire de la formation tout au long de la vie une réalité pour tous, objectif qu'ils avaient adopté en 1996, et pour fixer un programme de travail pour l'avenir. Sous le nouveau thème « Investir dans les compétences pour tous », les priorités retenues pour les années à venir sont les suivantes :

- réfléchir aux stratégies de nature à renforcer le capital humain et social et sa contribution à une croissance économique et à un développement social durables ;
- préciser les compétences nécessaires aux individus et identifier les meilleures façons d'assurer leur développement ;
- examiner comment l'enseignement et la formation peuvent renforcer la cohésion sociale ;
- envisager les modalités selon lesquelles les enseignants et les établissements scolaires pourraient remplir leur mission différemment et de façon plus efficace.

S'agissant précisément de cette dernière priorité liée à la réforme des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, il est demandé à l'OCDE d'étudier les possibilités d'améliorer la qualité de l'apprentissage, dans un contexte à la fois formel et informel, en réfléchissant notamment à la conception des équipements et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

Les ministres ont fait la déclaration suivante : « Notre vision commune est celle d'une élévation des niveaux de compétences de nos populations et d'une répartition plus juste des compétences. Notre devoir est de faciliter l'investissement dans les compétences pour tous. L'investissement dans l'éducation et la formation et dans d'autres possibilités d'apprentissage est un investissement dans l'avenir de nos pays et de nos populations. Nous demandons au Secrétariat de l'OCDE de s'employer avec nous à donner une dimension internationale à l'élaboration et à l'analyse des politiques à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif et à l'identification des pratiques efficaces en la matière ».



NOUVELLES

PRIX DÉCERNÉ A UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE QUÉBÉCOISE

ajoutant que « Les matériaux utilisés ont servi d'exemple aux élèves se formant aux métiers du bâtiment et aussi pour les études sur la conservation de l'énergie ».



L'école professionnelle de Saint-Hyacinthe, au Québec, Canada, a reçu le prix *Business Week/Architectural Record*. Ce prix annuel, parrainé par l'Institut américain des architectes (AIA), rend hommage aux équipes d'architectes/de clients qui apportent la preuve qu'« une bonne conception est une bonne affaire ». L'école a reçu le prix dans la catégorie édifices publics d'un coût inférieur à 25 millions USD.

Dans le cadre d'une stratégie mise au point par les services publics de l'enseignement supérieur du Québec pour renforcer la formation professionnelle, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a demandé à ABCP Architecture-Urbanisme de concevoir un environnement qui insuffle fierté et professionnalisme chez les étudiants ayant opté pour un métier artisanal traditionnel et qui permette de répondre à un programme d'études évolutif. En l'état actuel, l'école professionnelle offre 16 228 m² de surface et accueille plus de 1 500 étudiants. Elle propose 27 programmes de formation aux personnes âgées de 17 à 45 ans.

A propos du projet de Saint-Hyacinthe, *Architectural Record* constate : L'école réussit à associer tous les programmes de formation en une seule et unique unité harmonieuse. S'inspirant de l'idée originale que les étudiants interagissent, les architectes ont créé deux zones de détente : le Rock Café, situé le long du principal axe de circulation, et le préau, appelé ainsi en raison de l'élégante structure métallique soutenant un toit arrondi, qui offre un vaste espace de rencontre où il est possible de prendre des repas, de se reposer et d'étudier. Le préau conjugue en un seul volume des aires communes de circulation et de rencontre et le Rock Café fournit une aire récréative et de détente. La conception témoigne bien de l'importance accordée au détail et à la lumière naturelle et le bâtiment lui-même est un outil pédagogique pour les études en rapport avec l'industrie du bâtiment.

« Ce projet a permis de démentir l'idée ancrée dans la société selon laquelle une école professionnelle suscite moins de vocation et de sensibiliser à celle que les formations aux carrières techniques deviennent l'épine dorsale de l'économie locale » a fait observer un membre du jury, Robin Ellertorpe,



Pour de plus amples renseignements, contacter :
Jean-François Soumis, Coordonateur
Service des ressources matérielles
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
2255, avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7, Canada
Télécopie : 1 450 773 6876
jean-francois.soumis@cssh.qc.ca



PREMIER PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN IRLANDE

En mars dernier, le ministre irlandais de l'Éducation et de la Science a annoncé les résultats de l'appel d'offres lancé en vue de la réalisation du premier projet pilote de partenariat public-privé, mis au point par le gouvernement pour l'équipement de cinq nouvelles écoles post-primaires et d'une école de musique. Tous les projets seront conçus, construits, financés et exploités pendant 25 ans par Jarvis PLC, groupe international de gestion des équipements. Cette entreprise fournira aux établissements scolaires toute une gamme d'équipements et de services de gestion qui comprendront la maintenance, le nettoyage, la sécurité des bâtiments, la maintenance des terrains et une assistance dans l'utilisation des technologies de l'information. Par ailleurs, les cinq établissements post-primaires seront dotés de vastes équipements sportifs auxquels le grand public pourra accéder et qui pourront être utilisés à des fins commerciales. Le principe du « tout fonctionne » s'applique dans le cadre des partenariats publics-privés : les salles de classe, les laboratoires, les systèmes de chauffage et d'éclairage devront tous être en état de marche chaque jour.

Le ministre, Michael Woods, membre du Parlement, a déclaré que « Les enseignants et les élèves peuvent compter sur des bâtiments de qualité, dont la conception et les équipements seront les plus modernes et dont Jarvis PLC préservera le niveau d'excellence grâce à sa maintenance et à son exploitation. L'une des caractéristiques particulièrement intéressantes de ce modèle de partenariat public-privé est qu'il permet aux chefs d'établissement de se concentrer sur leurs tâches essentielles d'enseignement. »

La valeur en capital de ce projet s'élève à 56 millions d'IEP pour les établissements scolaires auxquels s'ajoutent 46 millions d'IEP pour l'école de musique de Cork.

LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE EN FRANCE

En France, après la période très chargée allant de 1986 à 1992, où les collectivités nouvellement responsables ont dû prendre en charge un patrimoine qu'elles ne connaissaient

pas parce qu'elles ne le géraient pas antérieurement, les départements et les régions ont, progressivement, mis au point des stratégies de gestion technique de leur parc.

Tout d'abord, il a fallu qu'elles dressent l'inventaire des locaux dont elles avaient désormais la responsabilité, puis en faire l'état des lieux afin de déboucher sur des plans patrimoniaux d'entretien, de rénovation ou de reconstruction.

A cette occasion, elles ont réfléchi sur les choix de leur politique technique. Dans le domaine de l'entretien, la mise aux normes gagne à être accompagnée de travaux procurant le plus souvent des fonctionnalités nouvelles et permettant de faciliter l'introduction des nouvelles techniques pédagogiques. Dans le domaine du chauffage, la rénovation des installations a souvent été l'occasion d'une réflexion sur le choix des énergies.

En ce qui concerne l'aménagement des espaces intérieurs, il est à noter l'effort important consenti par les collectivités pour améliorer le confort des locaux : confort thermique par la mise en place d'occultations, par la pose d'isolant, confort visuel car les installations d'éclairage étaient très souvent insuffisantes, confort acoustique enfin car les systèmes constructifs industrialisés engendraient dans les salles de classe des temps de réverbération incompatibles avec leur usage.

Dans le domaine de la construction, les nouvelles collectivités responsables ont voulu affirmer leur volonté de changer d'image architecturale : abandon des systèmes constructifs au bénéfice de réelles conceptions sur mesure adaptées à chacun des sites. Ainsi, désormais chaque collège ou chaque lycée construit est différent contrairement aux « modèles » tous quasiment identiques des années 1965 à 1970.

Enfin, depuis plusieurs années, elles prennent conscience de la nécessité d'une réflexion sur le devenir de leur patrimoine. Si construire performant n'est plus une difficulté (performance thermique, acoustique, fonctionnelle, etc.), il faut s'interroger sur le développement durable des édifices. La réflexion qui est engagée en ce moment est guidée par les 14 points du label HQE (Haute Qualité Environnementale).

Quelques expériences ont été menées par des régions sur des lycées et notamment à l'occasion de la construction du lycée HQE de Calais.

Maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur

Cibles d'éco-construction

- 1 Relations harmonieuses des bâtiments avec leur environnement
- 2 Choix intégré des procédés et produits de construction
- 3 Chantier à faible nuisance

Cibles d'éco-gestion

- 4 Gestion de l'énergie
- 5 Gestion de l'eau
- 6 Gestion des déchets d'activités
- 7 Entretien et maintenance

Créer un environnement intérieur satisfaisant

Cibles de confort

- 8 Confort hygrothermique
- 9 Confort acoustique
- 10 Confort visuel
- 11 Confort olfactif

Cibles de santé

- 12 Conditions sanitaires
- 13 Qualité de l'air
- 14 Qualité de l'eau

Il est à espérer que cette démarche qui oblige le maître d'ouvrage et les concepteurs à réfléchir sur tous les aspects environnementaux de leur ouvrage conduise les partenaires de l'acte de bâtir à une évolution nécessaire et marque une nouvelle étape dans l'histoire de la construction en France.



Lycée Léonard de Vinci HQE
de Calais



Article de :
Philippe Druon
Président
Club des Chargés de Patrimoine des Départements
et Régions
Hôtel du Département
62018 Arras Cedex
France
Télécopie : 33 (0)1 21 21 62 35
Druon.Philippe@CG62.FR

PRIX D'ARCHITECTURE ET D'ÉVALUATION EN 2001

School Construction News et *Design Share*, aux États-Unis, parrainent leur deuxième prix annuel d'architecture et d'évaluation de fonctionnalité pour les cadres d'apprentissage novateurs. Cette année, tous les pays sont invités à présenter des cas que les membres du jury évalueront à partir de critères tels que : de quelle façon la conception favorise ou renforce l'acquisition de connaissances, dans quelle mesure l'école est le cœur de la communauté et comment le projet tire-t-il parti des ressources disponibles.

Les catégories retenues comprennent les écoles élémentaires ainsi que les écoles secondaires des premier et deuxième cycles, les établissements d'enseignement tertiaire et les écoles spéciales telles que celles qui proposent tous les niveaux d'enseignement depuis la maternelle jusqu'à la huitième ou douzième année. Les évaluations de fonctionnalité et les écoles publiques sous charte (*charter schools*) sont classées dans une catégorie spéciale pour l'attribution des prix.

Tous les projets achevés au cours des deux dernières années peuvent être présentés ainsi que les aménagements, les rénovations ou les constructions prévus en 2001. Un jury international, dont Richard Yelland fera partie, sélectionnera les gagnants qui seront alors mentionnés dans le magazine *School Construction News* et sur la bibliothèque en ligne *DesignShare.com*.

La date limite pour la déposition des projets est le 22 juin. Les conditions d'admission peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.designshare.com/awards_2001.htm

Pour de plus amples renseignements, contacter :
Randall Fielding, éditeur, *Design Share*
Tél. : 1 612 925 6897, télécopie : 1 612 922 6631
fielding@designshare.com



INVESTISSEMENT ET QUALITÉ AU ROYAUME-UNI

Dans le cadre d'un programme d'investissement en capital de 8.5 milliards de GBP sur trois ans, le Royaume-Uni a annoncé en janvier le détail d'un effort de modernisation des établissements scolaires, d'un montant de 4 milliards de GBP :

- 650 établissements seront soit complètement reconstruits soit réaménagés ;
- plus de 7 000 établissements supplémentaires auront la possibilité de réaliser d'importants travaux de réparation et d'amélioration consistant par exemple à construire de nouvelles salles de classe, à remplacer les toits ou les systèmes de chauffage ou encore à installer des laboratoires de sciences ;
- 24 000 établissements recevront une quote-part d'une subvention directe en capital d'un montant de 1 milliard de GBP, soit un montant de 50 000 GBP par an d'ici à 2003/04 pour un établissement secondaire type.

C'est la première fois au Royaume-Uni que les écoles et les autorités scolaires locales sont informées de façon ferme du versement d'une subvention en capital, globale ou non, sur trois ans au lieu d'un an, ce qui devrait permettre aux bénéficiaires de prévoir avec certitude la réalisation d'investissements dans leurs locaux.

Le ministère de l'Éducation et de l'Emploi (DfEE) a simultanément fait paraître les résultats de recherches qui montrent l'influence importante qu'exercent sur les résultats scolaires des écoles bien entretenues et bien équipées. La finalité de ces recherches est de cibler l'utilisation des financements plus efficacement dans l'effort déployé pour élever le niveau. Ces travaux sont le premier vaste projet de ce type entrepris au Royaume-Uni pour étudier la relation entre l'investissement en capital et les performances. Commandées par le DfEE à PricewaterhouseCoopers en 1999, les recherches ont été conduites selon trois axes :

- un tour d'horizon des études existantes sur cette question ;
- une étude qualitative sous forme de visites et d'entretiens dans 27 établissements scolaires ;
- une analyse quantitative des données sur le capital et les performances des élèves dans 1 916 établissements.

A propos de ces recherches, le ministre de l'Éducation et de l'Emploi, David Blunkett, a fait observer que « les investissements en capital ont une incidence positive sur les performances des élèves du fait en particulier qu'ils améliorent le moral des enseignants et la motivation des élèves. Ces travaux de recherche tendent également à montrer que la forte progression des investissements réalisés par les pouvoirs publics dans les bâtiments scolaires contribuera à relever le niveau des élèves ».

1. Le rapport « *Building Performance* » de PricewaterhouseCoopers est disponible au prix de 4.95 GBP auprès des *DfEE Publications*, PO Box 5050, Sherwood Park, Annesley, Nottingham NG15 0DJ, Royaume-Uni ; réf. RR242. Une note de synthèse se trouve sur l'Internet à <http://www.dfef.gov.uk/research/>

A FLORENCE, L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Un important colloque, sur le thème de « L'apprentissage tout au long de la vie : scolarité obligatoire – formation obligatoire – éducation pour les adultes », organisé par l'*Assessorato Alla Pubblica Istruzione* de la Ville de Florence, s'est déroulé à Florence le 23 février dernier. Ce colloque a permis une large confrontation dans le domaine de l'instruction et de la formation, à la suite du profond changement du système éducatif italien et des activités et projets soutenus par les fonds mis à la disposition des États membres par la Communauté européenne pendant la période 2000-2006 dans le but de promouvoir le changement.

La réunion du Conseil de l'Europe de Lisbonne (mars 2000) a attribué aux États membres la responsabilité de la transformation de leurs systèmes d'instruction et de formation, redéfinis comme contextes culturels et opérationnels de l'offre et de la demande pour tout apprentissage. La formation du citoyen européen ne se termine pas avec l'instruction de base mais prévoit de continuel retours en formation.

Concrètement, cela signifie qu'il s'agit de dépasser le cloisonnement des trois systèmes traditionnels dans le cadre de l'apprentissage formel et non formel : l'instruction, la formation professionnelle et l'associationnisme, et de poser le problème de leur intégration, afin de définir des stratégies aux niveaux de l'instruction et de la formation continue. Ces stratégies seront en partie déterminées par les évolutions rapides du monde contemporain.

Les projets relatifs à la scolarité obligatoire ont été regroupés avec ceux de l'éducation pour les adultes pendant cette journée de réflexion ; la promotion de la couche active de la population et la possibilité de trouver un emploi dans un monde en évolution sont les objectifs communs de l'instruction de base et de la formation continue.

Dire que l'Europe évolue vers une société et une économie basées sur le savoir implique la nécessité de faciliter l'accès à l'information et au savoir, et la capacité d'utiliser de telles ressources dans des projets de vie personnels. D'où certains problèmes :

- Comment gérer un changement radical pour garantir à tous une instruction de base de qualité et maintenir une attitude positive par rapport à l'apprentissage ?
- Comment planifier des actions de formation continue en mesure de susciter la motivation de tous et en particulier des couches les plus défavorisées de la population ?
- Comment faciliter le retour en formation à n'importe quel moment pour les personnes qui en sont sorties ?

De nombreuses réformes ont eu lieu en Italie au cours des cinq dernières années dont les points clés sont les suivants :

- les normes, en matière d'autonomie scolaire, définissant la structure des projets et la gestion des parcours formels

de l'instruction, permettant de relier l'action des institutions scolaires à celle d'autres organismes qui peuvent offrir des formations ;

- la loi sur les apprentis qui a intégré l'apprentissage dans le système de formation ;
- l'allongement de l'âge de la scolarité obligatoire et l'introduction de la formation obligatoire, qui permettent l'intégration des systèmes scolaires et de la formation professionnelle ;
- la refonte de l'éducation pour les adultes comme dernière pièce du système de l'apprentissage tout au long de la vie.

En ce qui concerne la Communauté européenne, différentes possibilités s'offrent pour soutenir l'innovation dans le domaine de l'instruction et de la formation à travers les Fonds Sociaux Européens et les nouveaux projets européens Socrates. Les normes italiennes attribuent des devoirs importants à l'administration locale qui, en tant qu'institution, est en mesure d'évaluer facilement la réalité territoriale au niveau de l'offre et de la demande.

L'Assesseur chargé de l'Instruction Publique de la Ville de Florence, Daniela Lastrì, consciente des difficultés rencontrées pour la construction d'un réseau citoyen a su saisir les opportunités offertes par la Communauté européenne en impliquant tous les organismes intéressés, des institutions scolaires à l'université, en passant par l'Institut régional pour la recherche éducative de la Toscane, les associations, la formation professionnelle et d'autres institutions nationales et internationales, pour soutenir la réalisation de projets concernant l'offre de formation pour les citoyens de tous âges.

Les projets présentés pendant le colloque de Florence s'adressent aux personnes suivantes :

- aux citoyens qui ont des difficultés d'orientation dans les parcours de la scolarité obligatoire et de la formation et risquent par conséquent de ne pas atteindre un niveau minimum de compétences de base (projet S.I.S.I.F.O.) ;
- aux citoyens défavorisés, afin d'encourager le droit à la citoyenneté et à l'alphabétisation culturelle et multimédia (projet *Cittadino online*) ;
- aux femmes immigrées qui ont des difficultés d'insertion sociale et sont en mesure de rendre service à la communauté (projets *Domus anima* et *Gong*) ;
- à la formation de profils professionnels « relais » pour le développement des échanges interculturels (projets *Tante Tinte* et *Ouvre Toi Sésame*) ;
- aux jeunes étrangers, entrés clandestinement sur le territoire et sujets à la délinquance, afin qu'ils développent des compétences destinées à la réinsertion dans le monde du travail, sur place ou dans leurs pays d'origine (projet *Atlante*) ;

- aux citoyens adultes qui souhaitent approfondir des thèmes choisis de façon autonome (projet *La comunità che apprende : Circoli di studi*).

Des projets transnationaux sur le thème de l'orientation ont été présentés et sont en cours d'évaluation de la part de la Communauté européenne (projet *NetGuide*), de même que des stages en entreprise (projet *S.T.A.G.E.*), et enfin le développement de pratiques nécessaires à la réinsertion des adultes dans la formation (projet *Gruntvig 1*).

L'intensité du débat aux niveaux national et local sur le thème de l'apprentissage tout au long de la vie a vu la participation des responsables du ministère de l'Éducation nationale au niveau national, au niveau régional et au niveau local, ainsi que des représentants d'écoles, de centres de formation, d'associations et d'institutions locales partenaires de projets. Isabelle Etienne a représenté le Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation au colloque.

Article de :
Annie France Belmon
Comune di Firenze
Centro di Formazione Professionale
Via Pisana 148
50143 Florence
Italie
didcfp@tiscalinet.it



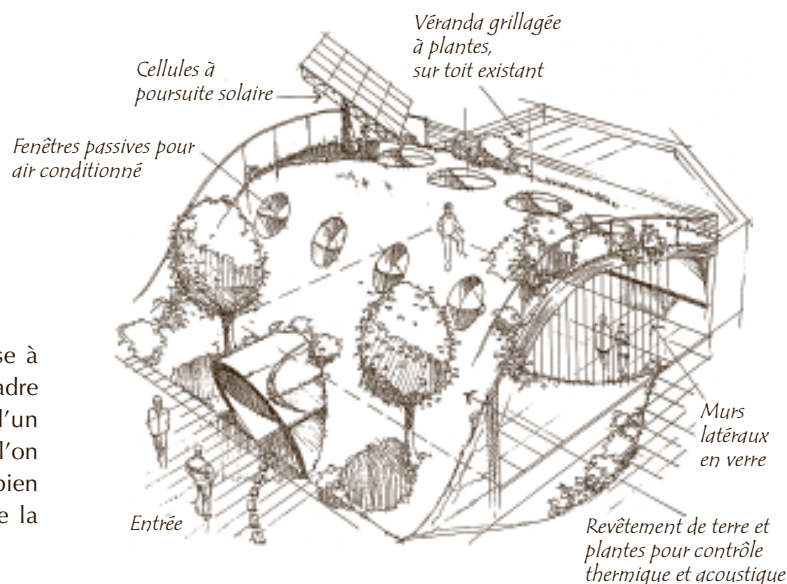
LES CLASSES DE L'AVENIR AU ROYAUME-UNI

« C'est un décollage d'un centre de contrôle, qui vise à promouvoir les sciences à l'école. Il s'inscrit dans le cadre d'un Programme pilote sur les classes de l'avenir, d'un montant de 10 millions de livres sterling. » Voilà ce que l'on a pu lire récemment dans les journaux britanniques, bien que ces lignes ne rendent pas exactement compte de la véritable raison d'être du programme.

L'an dernier, le *Department for Education and Employment* (DfEE, ministère de l'Éducation et de l'Emploi) du Royaume-Uni a élaboré des propositions concernant un programme de conception de bâtiments scolaires, qui s'est fait connaître par la suite sous le nom de Classes de l'avenir. Il a pour objectif la mise sur pied de plusieurs projets pilotes qui permettront d'étudier sous tous leurs aspects différentes possibilités architecturales pour la prestation de l'enseignement au XXI^e siècle. Les leçons tirées des projets contribueront à orienter la conception future des écoles.

Le DfEE a commencé par rédiger une note de synthèse énumérant les aspects qui devraient, selon lui, constituer les principaux facteurs de changement dans la conception des bâtiments scolaires. Les voici :

- les évolutions dans l'enseignement, telles que le besoin de diffuser plus largement le savoir-faire des enseignants les plus compétents, ou encore l'incidence sur les équipements de la durée de l'apprentissage : une journée, une semaine, un trimestre, une année ou une vie ;
- la nécessité d'encourager la réussite des enfants, par exemple en concevant des cadres éducatifs qui soient eux-mêmes stimulants ;
- les changements dans l'organisation de la classe qui permettent d'enseigner avec efficacité à de grands groupes (combinant peut-être plusieurs classes) autant qu'à de petits groupes dans un espace qui favorise également l'acquisition individuelle de connaissances ;
- les progrès des technologies de l'information et des communications (TIC) qui influenceront sur la conception des espaces d'enseignement aussi bien que d'apprentissage ;
- le besoin de souplesse et d'adaptation, à la fois pour prévenir l'obsolescence prématurée des aménagements et permettre aux enseignants et aux apprenants de personnaliser les espaces ;
- l'incidence d'un fort accroissement de l'utilisation des bâtiments scolaires par la collectivité ;



Proposition envoyée
par Hounslow Education Authority

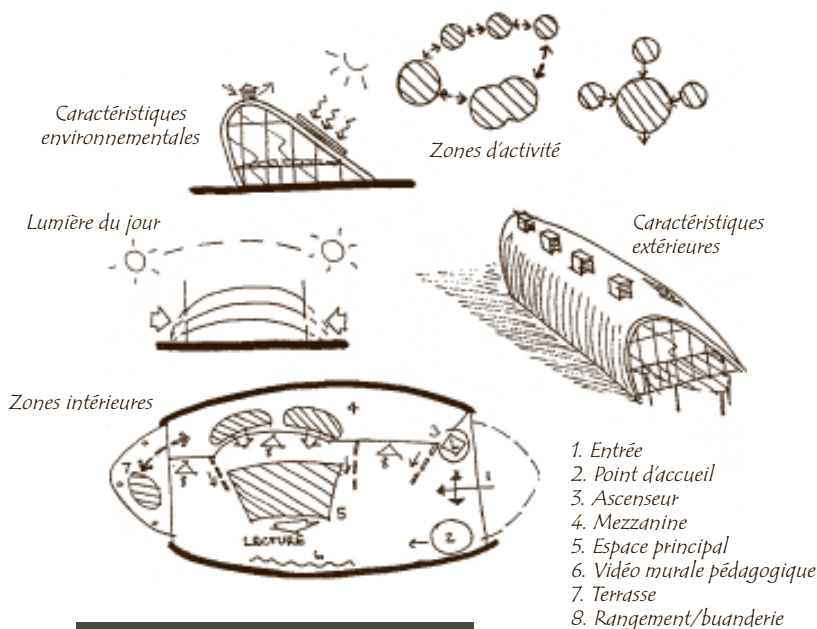
- le perfectionnement des techniques de construction touchant les locaux tant permanents que temporaires ;
- l'intérêt de plus en plus grand porté aux constructions durables, qui oblige les bâtiments à avoir une incidence positive sur l'environnement.

La note de synthèse a ensuite été envoyée aux autorités scolaires locales en les invitant à soumettre des propositions visant la réalisation de projets pilotes. Le DfEE les a priées d'examiner les idées, de décrire brièvement comment elles pourraient les mettre en œuvre, et d'ajouter leurs propres idées. Le ministère a souligné qu'il s'agissait, avec cette initiative, de mettre à l'essai des conceptions novatrices de bâtiments, plutôt que de tirer simplement parti des améliorations des TIC. En outre, les projets, étant des projets pilotes, devaient pouvoir être reproduits dans d'autres situations, même sous une forme modifiée. Il y avait toutefois place aussi pour des aménagements uniques mais intéressants, susceptibles de favoriser d'autres réalisations en matière de conception de bâtiments scolaires.

Le DfEE a prévenu les autorités scolaires que le budget s'élevait à 10 millions GBP et que ce montant devrait financer environ 30 projets dans peut-être dix administrations scolaires. Malgré les ressources limitées, un vif intérêt s'est manifesté. Sur les 150 autorités scolaires locales d'Angleterre, 91 ont présenté des propositions, dont le coût a été évalué à plus de 75 millions GBP.

Douze propositions couvrant 32 projets pilotes ont été retenues pour participer à l'initiative. Si certaines sont futuristes, d'autres sont beaucoup plus terre-à-terre, comme les détails concernant certaines des propositions permettent d'en juger :

1. Trois projets seront élaborés en partenariat avec un musée des sciences. Les propositions allient des méthodes



Zones pédagogiques du compté Durham

novatrices d'apprentissage motivantes avec des applications de nouvelles technologies, y compris les sources d'énergie renouvelable, et de nouvelles utilisations des TIC. Elles comprendront des expériences d'apprentissage interactif utilisant les murs, les plafonds et les planchers ; mais chaque projet sera différent et adapté aux tranches d'âge des écoles de cycle inférieur, moyen et supérieur.

2. La construction de trois projets, également destinés à des tranches d'âge différentes, fera appel à une réflexion avancée en architecture et en conception, associée à des compétences éducatives pratiques et aux nouvelles technologies. Les salles de classe mettront en cause les rôles traditionnels de l'enseignant et de l'apprenant, stimuleront la pensée créatrice et proposeront une expérience vraiment nouvelle à tous ceux qui participent au processus d'acquisition du savoir. Les partenaires comprennent Future Systems, Cap Gemini, Ultralab et la *University of the First Age*. Les projets seront sans doute des bâtiments modulaires, de haute technologie.
3. Trois projets pilotes pourront être déplacés en fonction de l'évolution de la population. Ces centres d'apprentissage, composés des équivalents de trois classes, permettront d'assurer un enseignement secondaire dans les régions éloignées où les chiffres de population ne justifient pas l'implantation d'une école complète. L'un d'eux pourrait former le noyau d'une nouvelle école si la population augmente ou être déplacé ailleurs si elle diminue. Parmi les partenaires, on peut citer l'université Cranfield.
4. Un projet propose un centre de contrôle de missions spatiales, de l'astronomie de nuit en temps réel pendant les heures du jour au Royaume-Uni par le biais de la commande à distance de satellites du côté obscur de la planète, et des liens internationaux. La collaboration du *National Space and Science Centre* de Leicester est assurée, et la *Royal Navy* a promis son concours.
5. Une proposition comporte des projets sur trois sites, un noyau et deux satellites, et prévoit des liens avec toutes les écoles secondaires du *Southwest Grid for Learning*

(réseau d'apprentissage du Sud-Ouest). Le noyau sera situé sur un *Site of Special Scientific Interest* (SSSI, site d'intérêt scientifique particulier), qui permettra d'étudier sept habitats distincts, divers problèmes de conservation et un patrimoine archéologique s'étendant de l'âge de la pierre à l'âge de fer. Les satellites seront construits dans deux écoles. Des liens seront établis avec des régions éloignées, des Glens d'Écosse aux îles Galapagos.

6. Un prototype de classe « à rattacher », richement équipé en TIC et démontable, sera mis au point et utilisé à Camden, avec des applications en d'autres endroits. Il vise à s'attaquer aux problèmes d'adaptation et d'expansion des écoles urbaines dont l'emplacement est limité. Le prototype pourra être rattaché à l'extérieur d'un bâtiment ou, sous une forme plus simple, être installé dans un vaste espace intérieur, comme une grande salle. Deux projets d'environ 100 mètres carrés chacun seront construits.

7. Trois projets permettront d'étudier et de mettre au point des solutions au problème que pose la prise en compte des besoins éducatifs des élèves qui fréquentent des petites écoles rurales. Des liens de haute technicité seront établis entre les écoles primaires et l'école secondaire pour permettre aux élèves de dialoguer à distance et aux professeurs d'enseigner à des groupes plus importants. L'école secondaire a déjà noué des liens avec des établissements de France et d'Allemagne. Les besoins des collectivités rurales seront également pris en considération dans ces projets, qui laissent entrevoir une conception novatrice et durable.
8. Des installations seront aménagées pour permettre aux apprenants d'explorer le cyberspace, le cosmos et l'espace autour et à l'intérieur de leur école. Implanté dans une école primaire, le projet pourra accueillir jusqu'à 60 élèves à la fois. Il comprendra une vaste salle, de deux à quatre pièces plus petites, et un observatoire allant du sol au plafond au cœur de la structure. Le point central sera un télescope de grande puissance ; des liens seront établis avec le projet du télescope Faulkes de Hawaï.

Le DfEE publiera un état d'avancement de ces projets pilotes et, entre-temps, en fera connaître l'évolution sur le site Internet <http://www.dfef.gov.uk/schbldgs>.

Article de :
 Chris Bissell
 Architects and Building Branch
 Department for Education and Employment
 Caxton House
 6-12 Tothill Street, Westminster
 Londres SW1H 9NF, Royaume-Uni
 Télécopie : 44 20 7273 6762
 chris.bissell@dfef.gov.uk



Rénovation
d'une fabrique
de sucre à Cukrarna,
en Slovénie

VIVRE COMME ÉTUDIANTS : BOLOGNE 2000

En novembre 2000, Bologne, en Italie, a accueilli une conférence intitulée « Vivre comme étudiants ». La rencontre était organisée conjointement par la ville de Bologne, le Département d'architecture et d'urbanisme de l'université de Bologne et la région d'Émilie-Romagne, avec la participation du PEB. L'événement s'inscrivait dans le cadre du projet Bologne, capitale européenne de la culture, qui a permis d'examiner la contribution de première importance qu'a apportée et qu'apporte encore Bologne en qualité de ville universitaire. On s'est aussi penché sur le rôle des villes qui abritent de grandes universités, en Europe et en dehors du continent, en tant que centres de développement et de diffusion de la culture et de la formation professionnelle avancée.

Le thème de la conférence, les logements pour étudiants, est complexe, dans la mesure où il traite de l'emploi d'installations temporaires souvent utilisées pour des périodes de temps relativement longues. Les logements d'étudiants diffèrent à la fois des résidences permanentes des habitants d'une ville et des hébergements provisoires des visiteurs. Les étudiants se trouvent dans une position unique et intermédiaire du fait qu'ils participent à la vie universitaire tout en contribuant à l'identité de la ville. Les organisateurs de la conférence ont débattu des logements d'étudiants dans le contexte de « la relation entre une société permanente, au tissu social étroit et profondément enracinée, et une société en évolution, ouverte et orientée vers le savoir et l'innovation ».

Les étudiants ont été comparés à d'autres types de clients, comme les hommes d'affaires mutés ou en mission de longue durée et les touristes ; les logements pour étudiants présentent des points communs avec les chambres d'hôte et les hôtels, notamment.

Par ailleurs, les coûts urbains influent sur le comportement des étudiants, les obligeant à tirer le meilleur parti de leurs dépenses. Les relations entre le logement et le transport (par exemple, les déplacements vers la ville et de la ville, ou encore en ville), public et privé, doivent en conséquence être étudiées en détail. Les organisateurs ont enfin présenté le comportement et les ressources (personnelles ou parentales) des étudiants d'un point de vue sociologique.

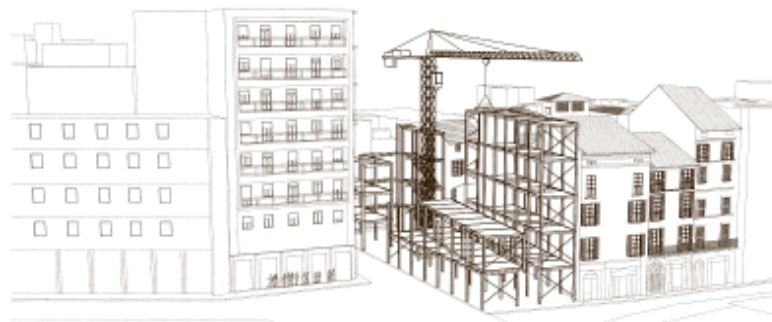
Un concours de logements pour étudiants

En marge de la conférence, le Département d'architecture et d'urbanisme de l'université de Bologne a organisé un concours international sur les logements pour étudiants auquel ont participé 30 universités européennes. Les deux

premiers prix ont récompensé l'un un projet intitulé *University Block Houses* à Brescia, en Italie, l'autre un projet de la ville de Cukrarna, en Slovénie.

Le premier concerne la réhabilitation d'un espace urbain inoccupé du centre de Brescia. Le jury a estimé qu'il s'agissait d'une façon particulièrement pertinente d'aborder la revitalisation des centres des villes historiques européennes. Le projet allie un profond respect du site original à l'emploi de techniques de construction modernes dans l'optique d'une utilisation multifonctionnelle du bâtiment. Il en résulte des volumes construits équilibrés qui tiennent compte des alentours et des caractéristiques de l'emplacement de départ. Un agencement répétitif d'unités est employé avec audace, sans produire une construction monotone. Le projet a réussi à convertir un vide urbain en un lieu de vie esthétique et inédit.

Le second projet porte sur la rénovation d'une fabrique de sucre, dans la zone urbaine de Cukrarna, en Slovénie. Ancienne zone industrielle, elle est désormais équipée des services intégrés nécessaires à la vie collective. La rénovation d'un immense site industriel abandonné révèle une approche inhabituelle que le jury a souhaité distinguer. Doté d'un vaste mur de pierres et de fenêtres percées à intervalles réguliers, l'immeuble préserve la mémoire du passé industriel. L'intérieur est un espace ouvert et vide, conçu pour s'adapter aux divers usages de la vie universitaire. Le style architectural contrasté est particulièrement suggestif : entre passé et avenir, immobilité du mur de pierre et mobilité intrinsèque de la répartition de l'espace à l'intérieur du bâtiment. La conception, loin d'être traditionnelle, témoigne d'une solide intégration des fonctions grâce à l'adaptabilité de l'espace.



Rénovation d'un espace urbain à Brescia, en Italie



LE TOURNANT D'AMSTERDAM

Comment évolue la conception de l'école et pourquoi les dix années à venir ont tant d'importance

Bruce Jilk est architecte et spécialiste de la planification de l'éducation chez KKE Architects, à Minneapolis (Minnesota), aux États-Unis. C'est aussi un conférencier apprécié, un spécialiste de l'enseignement et un planificateur, et l'un de ses projets, la School of Environmental Studies, à Apple Valley, dans le Minnesota, a reçu en 1999 le New American High School Award, récompense décernée par le ministère de l'Éducation. Jilk a aussi présidé la conférence de l'Institut américain des architectes (AIA), tenue à Amsterdam en novembre 2000. Il y a présenté le thème principal de la conférence « Des environnements pédagogiques novateurs », qui a fait de cette réunion un événement marquant ; il prévoit que les années de 2000 à 2010 constitueront une décennie décisive pour la planification de l'éducation. Jilk a lancé nombre d'idées explosives, il a parlé de l'avenir des écoles, présenté des projets et dirigé les visites guidées de plusieurs écoles d'Amsterdam, dont l'une fonctionne au-dessus d'une pharmacie et une autre a été construite sous un immeuble résidentiel. Le thème commun était celui de l'intégration étroite entre les écoles et la collectivité, et du partage des locaux. On trouvera ci-dessous les réponses de Jilk aux questions posées par onze participants à la conférence, venus de trois pays.

Randall Fielding : Bruce, vous avez dit que la conférence récemment tenue à Amsterdam sur « Des environnements pédagogiques novateurs » marquait un grand tournant et que la période de 2000 à 2010 était une décennie décisive pour la planification de l'éducation. Pourquoi cette conférence et cette décennie sont-elles aussi déterminantes ?

Bruce Jilk : Comme le laisse entendre l'intitulé de la conférence, « Des environnements pédagogiques novateurs », cet événement porte sur des écoles qui sont « hors normes », et dont la plupart n'existaient pas il y a dix ans. Par exemple, en 1990, il n'existait aux États-Unis aucune école régie par une charte. Il y en a actuellement plus de 2 000. Pensez aussi que l'enseignement à domicile est l'une des « industries éducatives » qui se développent le plus rapidement. Cette évolution reflète les grands changements macro-économiques de la civilisation – on passe de la société industrielle à la société du savoir.

Le Club de Budapest¹ étudie cette évolution qui aurait commencé aux environs de 1860 et nous dit que nous entamons la décennie de la « Phase conséquente ». Autrement dit, les dix prochaines années ont une importance capitale

Alpha High School, Oregon, États-Unis



pour l'avenir. Je me suis permis de rebaptiser cette étape et de lui donner le nom de « Décennie décisive » qui me semble exprimer la même idée avec une connotation plus optimiste. Parce que la réunion d'Amsterdam a révélé les aspects de ce changement culturel en ce qu'il retentit sur l'univers des connaissances et de leur acquisition, il me semblait juste de dire de l'événement proprement dit qu'il s'agissait du « Tournant d'Amsterdam ».

RF : L'école élémentaire de Heinavaara, en Finlande, est l'un des plus importants projets auquel vous avez contribué depuis la *School of Environmental Studies* (SES)² dans le Minnesota. Quelle a été l'évolution de vos idées depuis que vous avez travaillé sur ces deux projets ?

BJ : La *School of Environmental Studies* est une école secondaire publique de banlieue « optionnelle » (*optional school*) qui accueille 400 élèves et a été conçue il y a sept ans en collaboration avec HGA Inc. Heinavaara est une école élémentaire publique de 190 élèves implantée en Finlande, au nord d'Helsinki, près de la frontière russe. Elle a été conçue il y a deux ans en collaboration avec le *Cunningham Group*.

Heinavaara fonctionne sur plusieurs niveaux. Au premier chef, elle a été conçue pour aider l'enfant à vivre l'expérience de l'apprentissage. Les locaux sont aménagés pour valoriser à la fois les liens entre les enfants et leur épanouissement sur les plans cognitif, social, affectif, physique et autres. Grâce à la mise au point de nouvelles méthodes de construction en bois – nouvelles en Finlande – l'industrie locale du bâtiment s'instruit et se met en bonne place pour prendre la tête des initiatives futures en Finlande et en Russie. L'ensemble fait aussi fonction de centre communautaire³.

Bill Brenner : Que va devenir la salle de classe au cours des années à venir et de quoi les écoles auront-elles l'air ?

BJ : Aurons-nous encore des salles de classe ? Un endroit commun où un même groupe de personnes s'occupent en commun d'un même sujet au même moment – telle sera la raison d'être de la classe. Cependant, à mesure que nous adoptions l'idée de l'apprentissage tout au long de la vie, qui signifie que n'importe qui peut apprendre n'importe quoi, en tout lieu et à toute heure, les classes deviendront moins indispensables.

Les théories de l'éducation que sont « le pérennialisme et l'essentialisme »⁴ sont profondément enracinées dans nos idées sur l'éducation. Elles se sont développées en même temps que nos idées culturelles actuelles, à partir de l'an 2000 avant Jésus-Christ environ. Toutefois, alors que nous nous orientons vers une société du savoir, ces concepts sont appelés à perdre leur enracinement culturel. A mon avis, la classe en tant que principal lieu d'apprentissage passera au deuxième rang entre 2020 et 2030. Il y a lieu de s'en préoccuper car l'espérance de vie des nouvelles écoles est d'environ 70 ans.

Dans un avenir très proche, nous verrons la conception des salles de classe prospérer comme jamais auparavant. Cette



*School of Environmental Studies,
Minnesota, États-Unis*

1. Créé en 1993, le Club de Budapest est une association internationale consacrée à l'élaboration d'une façon de penser et d'une éthique nouvelles qui contribuent à relever les défis sociaux, politiques, économiques et écologiques du XXI^e siècle ; <http://www.club-of-budapest.org>

2. Pour voir les plans de cette école, visitez le site <http://www.designshare.com>

3. Heinavaara remplit les fonctions matérielles et symboliques de centre communautaire de plusieurs manières. La communauté se sert du gymnase, de la bibliothèque centrale/médiathèque, et de la cafétéria le soir et pendant les week-ends. Le projet est aussi situé en un lieu éminent d'un nouveau projet résidentiel. L'auvent en bois qui protège l'entrée du bâtiment reflète le style de construction karélien, propre à la région.

4. La définition du pérennialisme est la suivante : malgré les environnements différents, la nature humaine reste la même partout ; en conséquence, l'éducation doit être la même pour tout le monde. Voici celle de l'essentialisme : un apprentissage qui, de par sa nature même, suppose un travail exigeant et est souvent appliqué à contre cœur.

évolution obéit à un aspect fondamental de la nature humaine qui est une forme « d'exubérance irrationnelle ». Elle est analogue à la réaction des gens qui savent que quelqu'un va mourir : ils font tout leur possible pour manifester leur attachement le plus profond. Cette exubérance se manifeste dans les écoles entre le jardin d'enfants et la 12^e classe : on fait comme si les classes étaient le centre de l'univers. Cette phase cessera dans dix ans. Dans l'enseignement tertiaire, les campus souhaitent éperdument survivre, comme en témoigne la floraison de signatures d'architectes célèbres. Vous pouvez voir dans ces bâtiments des pierres tombales.

La question « De quoi les écoles auront-elles l'air à l'avenir ? » est sans doute l'aspect le plus courant et le moins bien compris de mes travaux en cours. Nous parlons des meilleurs plans d'écoles, nous organisons des conférences pour en débattre et nous donnons des prix aux plans qui correspondent à nos opinions préconçues. A force de tout vouloir simplifier, nous commençons à penser comme s'il n'y avait qu'une « taille unique ». La plupart des gens vous diront que ce n'est pas leur avis, mais le modèle est là. Les prototypes d'écoles en sont l'exemple. A l'avenir, l'école traditionnelle ne sera pas remplacée par une conception nouvelle et meilleure ; nous élaborerons plutôt des options de remplacement de l'école traditionnelle. Ce sont ces options qui sont les innovations sur lesquelles nous avons travaillé à Amsterdam.

A l'avenir, nous continuerons d'avoir des écoles traditionnelles, mais en plus petit nombre, des écoles facultatives semblables aux écoles traditionnelles, et d'autres formules novatrices. Quant à savoir de quoi elles auront l'air, on peut dire sans risque d'erreur que n'importe quel projet futur existe d'ores et déjà, sous une forme ou une autre, quelque part sur cette terre.

Lia Burgers : Alors que le sens de l'apprentissage passe du passif à l'actif, du statique au dynamique, de l'orientation vers l'intérieur à l'ouverture sur l'extérieur, à l'apprentissage à vie, à l'apprentissage mondial, est-il encore nécessaire de créer des systèmes d'enseignement entourés de clôtures et de murs institutionnels ?

BJ : L'un des attributs fondamentaux d'une société du savoir est l'importance des connexions ou des rapports entre ses éléments. Certains indices témoignent de la convergence entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement. Il en est de même de l'univers du foyer. Toute « clôture », tout « mur » doit être examiné pour vérifier qu'il n'empêche pas ces rapports mais les favorise.

L'époque est très difficile pour les établissements d'enseignement traditionnels. Nous vivons dans une culture du choix et les choix nouveaux sont très nombreux. Tandis que la croissance des écoles et collèges traditionnels est parallèle à celle de la croissance démographique, la croissance des options non traditionnelles se développe au rythme de 40 % par an. D'après mon expérience, les établissements d'enseignement traditionnels relèvent le défi et collaborent, avec un but ultime : supprimer l'isolement.



Charles H. Boney, Jr., AIA : Les classes que nous avons observées à Amsterdam étaient de 20 à 50 % moins grandes que les classes habituelles aux États-Unis. L'école élémentaire installée sous deux étages d'appartements a des classes de 55 à 65 mètres carrés ; aux États-Unis, nous avons des classes de 85 à 100 m². En outre, il y a peu de dégagements, mais on se sert beaucoup des couloirs pour y installer les ordinateurs et les rangements. Pensez-vous que notre préjugé américain qui veut que chaque local ait un usage unique – les couloirs sont toujours des couloirs, et l'apprentissage ne se passe que dans la classe – limite les possibilités éducatives que recèlent nos bâtiments ?

BJ : La classe est avant tout un lieu où l'on enseigne et sa conception n'a pas grand chose à faire avec l'apprentissage ; l'acquisition des connaissances est un sous-produit. Les environnements pédagogiques – les locaux conçus avant tout pour apprendre – doivent être multifonctionnels. Ils doivent permettre l'apprentissage formel, l'apprentissage informel et l'apprentissage qui exploite diverses ressources. C'est ce que j'appelle les fils de l'apprentissage. L'environnement pédagogique est un tissu composé de ces fils. La création de locaux à vocation unique est une architecture qui enferme au lieu de faciliter.

CHB : Au cours de nos visites, nous avons vu des écoles bien entretenues. Est-ce caractéristique des Pays-Bas ou avons-nous simplement vu les écoles les plus récentes où les problèmes de maintenance ne sont pas encore manifestes ?

BJ : J'ai vu de nouvelles écoles à Bakou qui avaient bien besoin de réparations et de vieilles écoles à Singapour qui étaient impeccables. On trouve les mêmes variations à l'intérieur des États-Unis. La question est pour l'essentiel culturelle, ce qui rend assez difficile toute réponse brève. Je peux toutefois proposer une observation. Les pays, les états ou les collectivités où l'on a une « vue d'ensemble », où l'on « voit loin », comme aux Pays-Bas, prennent davantage soin de leurs ressources.

Prakash Nair : Adhèrez-vous à l'idée traditionnelle qui fait de l'apprentissage une activité consciente et indépendante, ou croyez-vous que l'apprentissage soit en réalité un « sous-produit », ou le résultat fortuit d'une autre activité primaire ?



BJ : Tout d'abord, je dois préciser la question. L'apprentissage peut être une activité consciente, mais pas indépendante. L'apprentissage a toujours un contexte. En outre, l'apprentissage qui a lieu dans la classe traditionnelle est surtout un sous-produit de l'enseignement, mais pas nécessairement fortuit. Il me semble donc que la question devrait être « l'apprentissage est-il une activité consciente ou relève-t-il de l'expérience ? ». Je dirais nettement qu'il est l'un et l'autre.

PN : Si cette dernière hypothèse est exacte, pensez-vous que les écoles qui sont créées avant tout pour être des lieux d'apprentissage se fourvoient entièrement ? Autrement dit, les écoles et les installations scolaires telles que nous les avons connues sont-elles anachroniques dans la société moderne ou resteront-elles viables à l'avenir, moyennant quelques ajustements périodiques ?

BJ : Comme je l'ai déjà dit, les écoles dans la société moderne sont des environnements d'enseignement et, en tant que lieux où l'on enseigne, elles font parfaitement l'affaire. J'ai articulé la discussion autour des termes de « société industrielle » et de « société du savoir ». Cette question suppose aussi les termes de « société moderne » et, par induction, de « société postmoderne ». Il serait utile de suivre un instant cette dernière terminologie.

Le concept postmoderne contient le moderne et ne l'exclut pas. C'est le monde moderne avec quelque chose d'autre en plus. Et c'est ce que je pense des écoles. Nous aurons encore des écoles traditionnelles qui seront sans cesse ajustées, plus autre chose. Les écoles traditionnelles ne seront plus que l'un des nombreux choix possibles, non plus le seul, ni même le principal.

Arnie Glassberg : Quel rôle un architecte peut-il jouer en aidant les conseils d'administration à comprendre l'importance pour l'apprentissage de la conception des écoles ?

BJ : Les conseils d'administration doivent comprendre que leur affaire est l'apprentissage et non l'enseignement. Je sais que je me répète, mais il s'agit du problème fondamental.

Vous souvenez-vous de ce qui est arrivé aux chemins de fer aux États-Unis ? Ils pensaient s'occuper de chemins de fer et non de transports. Leurs décisions étaient prises dans cette

optique, elles étaient destinées à les servir et c'est pourquoi ils ont presque tous cessé de fonctionner.

De même, il faut que les conseils d'administration (et les syndicats d'enseignants, les éditeurs de manuels, les architectes scolaires) cessent de prendre des décisions égoïstes et agissent dans l'intérêt d'une société apprenante. De même que les chemins de fer n'ont pas disparu, les écoles et leurs conseils d'administration ne disparaîtront pas non plus. Mais tout comme les chemins de fer ont des concurrents et une plus petite part du marché, il en sera de même de l'enseignement public. Les architectes ne serviront à rien tant qu'ils ne prendront pas conscience de ce qu'ils font partie d'une société apprenante ; je doute que cela se passe avant que leurs clients, les systèmes éducatifs, prennent ce tournant.

Andy Simpson : Sachant qu'il est difficile, dans le meilleur des cas, de mettre en œuvre de nouveaux modèles, connaissant les limites de la gestion des ressources, les hésitations du personnel, la politique locale et d'autres problèmes, quel conseil pouvez-vous donner à la direction de l'enseignement (directeurs de l'instruction publique, membres des conseils d'administration et enseignants) pour aborder l'actuel tournant dans de bonnes conditions ?

BJ : J'ai envie de conseiller aux gens d'adopter un processus complet et de s'y tenir. Je me sers habituellement du processus de « design-down process » (agencement en participation avec tous les intéressés, et notamment les apprenants)⁵ mais il en existe d'autres. En outre : 1) être précis au sujet de l'objectif réel de l'entreprise ; 2) faire participer des représentants de toutes les parties prenantes ; 3) commencer par les besoins et les attentes de la collectivité plus largement conçue ; 4) se mettre d'accord sur ce que le projet offre d'original ; 5) être honnête au sujet des attentes des apprenants.

Chacun a son domaine propre (pas seulement le directeur de l'instruction publique ou l'architecte) et vous ne pourrez jamais trop communiquer. Il faut s'informer au sujet d'autres programmes, en allant voir des représentants de ces programmes ou en les invitant à nous rendre visite. Ces efforts

5. Pour plus de renseignements sur le processus du design-down (agencement en coopération avec tous les participants et notamment les apprenants), voir : <http://www.cefpi.org>

exigent une certaine impulsion – la provenance importe guère, mais il serait préférable qu'elle vienne du système éducatif – et une bonne technique de négociation. Enfin, il est essentiel que toutes les décisions soient prises en fonction de ce qui profite le plus à l'enfant/apprenant.

Nous devons être attentifs à des déclarations telles que : « le conseil d'administration ne sera pas d'accord », « le poste du directeur est en jeu » ou « ce n'est pas conforme à l'accord syndical ». Aucune de ces idées ne tient compte de l'intérêt essentiel de l'enfant.

Jack Lyons : A l'heure actuelle, l'âge moyen des écoles qui vont du jardin d'enfants à la 12^e classe est de 42 ans. Nous savons que le rythme de changement de l'environnement pédagogique s'accélère et que l'un des signes distinctifs d'un excellent agencement de l'école est sa capacité d'adaptation. Comment pouvons-nous assurer la souplesse nécessaire sans compromettre l'environnement de la classe ?

BJ : Conformément à la question sur l'entretien des écoles néerlandaises, nous devons investir l'espace, le temps et les fonds dans des domaines qui dépassent les objectifs immédiats d'un projet quelconque. Il faut pour cela prendre du recul et envisager l'ensemble de la situation.

Nous avons l'habitude de construire des écoles de telle sorte que les éléments matériels durent plus longtemps que les composantes fonctionnelles. Cette obsolescence fonctionnelle peut se manifester de deux façons. Premièrement, les processus d'apprentissage peuvent changer et deuxièmement, des déplacements de population peuvent rendre l'école inutile.

Dans le premier cas, les architectes ont utilisé diverses stratégies, y compris les parois amovibles, les cloisons non porteuses, les systèmes mécaniques et électriques modulaires, etc. Dans le deuxième cas, la stratégie consiste à prévoir les utilisations futures et à concevoir dans cet esprit. A mon avis, ces approches l'une et l'autre ont un succès limité et ne tiennent pas compte de la situation d'ensemble ; au lieu de concevoir des écoles, nous devrions prendre du recul et concevoir des communautés.

James LaPosta : La question qui me vient sans cesse à l'esprit est la suivante : « Et si nous faisons erreur ? ». Il existe une malencontreuse histoire de l'innovation architecturale qui a complètement échoué dans les écoles et je crains que nous n'empruntions une fois encore ce chemin pavé de bonnes intentions. L'idée d'étendre le savoir à toute la collectivité est tentante et bien réfléchie, mais à six pâtés de maisons à peine de mon bureau de Hartford, on trouve les vestiges d'une expérience tentée dans les années 80 pour intégrer l'apprentissage à la communauté, qui ont récemment été remplacés par une installation plus traditionnelle. Les coûts de l'échec sont si élevés – des générations d'enfants qui ne traversent le système qu'une seule fois – que nous devons être certains du bien-fondé de nos actions. Comment intégrer les leçons du passé aux réflexions les plus avisées que la communauté éducative peut nous offrir ?

BJ : Le tournant d'Amsterdam concerne la mise au point de solutions nouvelles et non le remplacement d'une solution par une autre. Cette volonté répond au scénario du « Et si nous faisons erreur ? ». Par contre, en demandant « Et si nous laissons les choses telles qu'elles sont ? », nous posons aussi une question légitime. Ces questions reposent sur le postulat de « la taille unique ».

Cette idée du « tout ou rien » s'applique aussi à d'autres aspects de la question. Quatre-vingt-dix pour cent de ce que nous apprenons est appris hors de l'école. J'espère que les parents ne livrent pas entièrement leurs enfants au système. Ce qu'un enfant apprend ne doit jamais dépendre d'une approche unique.

Nous devons distinguer ce qui change de ce qui reste inchangé. Notre façon d'enseigner change, mais pas la façon d'apprendre des enfants. Il faut que les environnements pédagogiques favorisent l'apprentissage et donc, la vraie question qui se pose est la suivante : qu'est-ce qui, dans le passé, constituait un obstacle environnemental à l'apprentissage et qu'est-ce qui le facilitait ? Et pour compliquer encore les choses, cela varie à tout moment en fonction du mode d'apprentissage. Et si cela ne suffit pas, qu'en est-il du style d'apprentissage de l'individu ou des stratégies d'apprentissage convenant à un groupe ? Et je pourrais continuer.

Un dernier point. Nous savons que ce sont nos échecs qui nous instruisent, et d'aucuns disent que c'est le meilleur moyen. A partir de là, nos écoles ne constituent pas notre seul vecteur d'apprentissage, de sorte que nous ne devons pas craindre de prendre des risques pour améliorer nos environnements pédagogiques. Le plus grand risque est de n'en prendre aucun.

Jose Freire da Silva : A partir de vos expériences, quelle est l'importance des environnements bâtis, créés par les architectes, et de quelle manière ces environnements font-ils partie des modèles étudiés ?

BJ : Il s'agit là d'une variante du débat sur l'inné et l'acquis. Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre et tous deux ont une importance primordiale. L'environnement a un effet important sur notre comportement. La classe en constitue un exemple essentiel. Prenez un local d'environ 80 m², avec une hauteur de plafond de trois mètres, posez un tableau pour en définir le devant, faites entrer un adulte et 30 enfants qui ne se sont jamais vus, et c'est le plus souvent l'adulte qui prend la maîtrise. Mettez les mêmes personnages dans une galerie de jeux et ce sont les enfants qui prennent la haute main. L'environnement influe sur le comportement. Toutefois, nous ne savons pas grand chose à ce sujet et il nous faut plus de recherche.

Sarah Woodhead : Le concept de l'école secondaire que vous avez présenté au début des années 90 représentait un départ très stimulant par rapport à l'éducation des enfants. Dans ce concept, la forme et la fonction réagissent l'une sur l'autre. Cependant, dans la plupart des études de cas dérivées de ce



École De Windroos, Pays-Bas



premier concept, on semble exagérer la mesure dans laquelle l'école en tant que centre ou établissement peut/doit/va cesser d'exister. Voulez-vous faire des commentaires sur le rôle joué dans vos travaux par l'école en tant que lieu matériel dans une collectivité.

BJ : La place matérielle de l'apprentissage dans une collectivité doit symboliser le sens que l'on donne à l'apprentissage dans cette collectivité. Si le sens de l'apprentissage dans une société donnée est quelque chose de spécial, d'exceptionnel, de maîtrisé, d'élitaire, l'école devra le refléter physiquement. Si l'on considère que l'apprentissage est intégré à tous les aspects d'une société, l'apprentissage doit être présent partout. Votre question suppose que c'est la deuxième hypothèse que je privilégie, comme si je savais ce qui convient le mieux. Ayant travaillé dans des cultures très diverses (33 pays et la plupart des états américains), j'ai appris à ne défendre aucun postulat, mais seulement à montrer des possibilités.

SW : Au mieux, vos idées témoignent d'un sens clair et vivifiant de ce doit être l'apprentissage ; au pire, on y trouve plus qu'un soupçon de tyrannie idéaliste qui ne tient pas compte d'un grand nombre de caractéristiques subtiles mais importantes de l'humanité. Vous seriez disposé à supprimer la classe et l'école, et si cette idée est certes tentante et pourrait fonctionner dans certaines conditions limitées, voyez-vous le risque qu'il y a parfois à encourager des changements spectaculaires ? Voyez-vous votre rôle comme celui d'un agent provocateur ? Jusqu'où les architectes doivent-ils aller dans l'adoption de vos approches ? Dans quelle mesure les hommes de terrain doivent-ils se montrer sceptiques ?

BJ : Premièrement, on suppose que je préconise des changements spectaculaires. Il n'en est rien, je souhaite simplement que les gens réfléchissent avant d'agir quand ils prennent des décisions au sujet des environnements pédagogiques. Pour les aider, je partage quelques-unes des possibilités qui existent. Deuxièmement, est-ce que je me considère comme un « agent provocateur » ? Ce n'est pas à moi d'en décider. Je partage des idées. Certaines personnes réagissent en les étudiant attentivement. D'autres sont apparemment interpellées. Troisièmement, faut-il que les architectes adoptent mes points de vue ? Les architectes de bâtiments éducatifs devraient être au courant des nombreuses possibilités que l'on trouve un peu partout. Il en est de même des planificateurs et des spécialistes de l'enseignement. Le savoir n'a rien de douloureux. Enfin, jusqu'à quel point les hommes de terrain doivent-ils faire

preuve de scepticisme ? Pourquoi ne pas demander : dans quelle mesure doivent-ils être bien informés, intéressés, curieux, au courant, passionnés – faut-il même qu'ils soient sceptiques ?

Cet article de Randall Fielding a d'abord été publié dans le numéro de janvier/février 2001 du magazine américain School Construction News. La version intégrale de cet entretien est disponible à l'adresse <http://www.designshare.com>

Interviewers

- **Randall Fielding**, rédacteur en chef, Design Share, Minneapolis, MN, USA ; fielding@designshare.com
- **William Brenner**, directeur, National Clearinghouse for Educational Facilities, Washington, DC, USA ; bbrenner@nibs.org
- **Lia Burgers**, B+B E-novations, Pays-Bas ; a.bless@chello.nl
- **Charles H. Boney, Jr.**, AIA Boney Architects, Wilmington, DE, USA ; cb2@boneyarch.com
- **Prakash Nair**, président, Urban Educational Facilities for the 21st Century ; Prakash@designshare.com
- **Arnie Glassberg**, Unified School District, San Lorenzo, CA, USA ; ARNIE@sanlorenzousd.k12.ca.us
- **F. Andy Simpson**, AIA, Pfluger Associates Architects, P.L.L.C., San Antonio, TX, USA ; andy@pflugerassociates.com
- **Jack Lyons**, US Department of Education, USA ; Jack-Lyons@ed.gov
- **James E. LaPosta**, Jeter, Cook & Jepson Architects, Hartford, CT, USA ; laposta@jcj.com
- **Jose M. Freire da Silva**, ministère de l'Éducation, Lisbonne, Portugal ; jmsilva@degre.min-ed.pt
- **Sarah Woodhead**, SHW Group ; sjwoodhead@shwgroup.com

LA RÉFORME DE L'ÉCOLE ET LA CONSTRUCTION SCOLAIRE – L'EXEMPLE DE LA PROVINCE DE ROVIGO, ITALIE

Quelques chiffres

Province : **Rovigo**

Région : **Vénétie**

Pays : **Italie**

La province de Rovigo compte environ 243 000 habitants. La population scolaire fréquentant les établissements d'enseignement secondaire (âge des élèves compris entre 14 et 19 ans) et relevant de la compétence de la province est de 10 188 (année scolaire 2000/01).

Les bâtiments scolaires, toujours pour l'enseignement secondaire, sont au nombre de 34 au total, sur une superficie globale d'environ 122 000 m². Ils sont situés sur le territoire de sept communes différentes de la province.

Le cadre réglementaire

Ces cinq dernières années, le cadre réglementaire régissant le système scolaire italien a radicalement changé. Après des décennies pendant lesquelles on a annoncé la réforme, débattu, proposé, expérimenté, l'école de demain est sur le point de se concrétiser. Il s'agit d'une école finalement pluraliste, forte de son autonomie et des enrichissements que peuvent lui procurer des rapports étroits avec le territoire, auquel elle peut aussi apporter beaucoup ; une école orientée vers l'Europe, non seulement pour l'égalisation de la durée globale des études (ramenée de 13 ans actuellement à 12, avec sortie à l'âge de 18 ans) mais aussi pour les nouveaux contenus pédagogiques et éducatifs.

Après l'autonomie juridique des écoles, la restructuration du réseau scolaire, la scolarité obligatoire jusqu'à 15 ans et la formation professionnelle jusqu'à 18 ans, ainsi que la décentralisation de certaines fonctions de l'État dévolues aux autorités locales autonomes, le dernier gros morceau de la réforme est la mise en œuvre de la réorganisation des cycles scolaires, déjà entamée avec la promulgation de la loi qui lui est relative (n°30/2000) mais qui reste à terminer, surtout dans le secteur de l'enseignement secondaire, au moyen de la définition des programmes et de l'élaboration d'un plan d'infrastructure, qu'il s'agisse des bâtiments ou des techno-

logies appliquées à l'éducation (de l'informatique à la télématique, en passant par les technologies relatives à l'enseignement des diverses disciplines, dispensé très souvent dans des laboratoires spécifiques).

Si l'on considère que la construction scolaire est l'affaire des autorités locales, notamment des autorités provinciales pour l'enseignement secondaire, on comprend à quel point il est difficile, dans un cadre qui n'est pas encore complètement défini, de procéder à la construction de bâtiments répondant aux exigences actuelles, mais qui soient aussi capables, concrètement, de fournir des réponses cohérentes à l'école réformée de demain.

Dans l'enseignement secondaire italien, jusqu'à la réforme des cycles, il existait plus de 100 orientations différentes. Elles vont être regroupées en quatre grands domaines :

1. Domaine classique/humanités, avec deux branches :

- langues et cultures classiques ;
- langues et cultures modernes.

2. Domaine scientifique, avec deux branches :

- sciences mathématiques et expérimentales ;
- sciences sociales.

3. Domaine technique et technologique, divisé en six branches :

- gestion et services pour la production de biens ;
- gestion et services pour l'économie ;
- gestion et services pour l'environnement et le territoire ;
- gestion et services pour les ressources naturelles et agro-industrielles ;
- gestion et services aux personnes et à la collectivité ;
- gestion et services relatifs au tourisme.

4. Domaine artistique et musical, comportant au moins deux branches.

Au stade actuel, il n'a pas encore été précisé de quelle manière s'effectuera la réduction du nombre d'orientations existantes, d'où la difficulté de prévoir l'architecture de l'école de demain.

De nouveaux bâtiments scolaires

Est-il possible de construire aujourd'hui des bâtiments scolaires qui puissent accueillir agréablement l'école réformée qui se profile ? C'est probablement la question la plus pressante qu'administrateurs, dirigeants et techniciens des collectivités locales se posent aujourd'hui. Peut-être encore plus pressante que celle concernant l'adéquation des bâtiments existants à l'école réformée. Dans le deuxième cas, en effet, on pourra procéder d'une façon programmée, plus structurée et étalée dans le temps, alors que pour la

construction scolaire neuve, il importe de ne pas « gâcher l'occasion » d'expérimenter des solutions nouvelles, de les codifier sous forme de normes afin de les reproduire ensuite.

La province de Rovigo a terminé en 2000 un bâtiment scolaire commencé dans les années 90. L'ensemble accueille deux instituts distincts représentant une population scolaire d'un peu moins de 900 élèves au total. Le bâtiment, construit dans la commune d'Adria (province de Rovigo), petite ville d'environ 20 000 habitants, représente un volume total de plus de 38 000 m³, avec une superficie brute globale de 11 310 m². Il contient 43 salles de cours normales et douze salles spéciales et laboratoires. A cela s'ajoute une grande bibliothèque et un auditorium d'une capacité d'accueil d'environ 350 personnes.

La dernière étape de construction avait pour but de fournir une réponse possible à la future réforme des cycles scolaires, en attribuant aussi au bâtiment des caractéristiques urbaines bien marquées, c'est-à-dire un rôle de service et d'intégration aux équipements collectifs de la ville. On a cherché notamment à donner des réponses concrètes sur quatre grands thèmes :

1. Flexibilité des locaux pour laboratoires et salles spéciales – Toutes les salles situées à l'angle nord-ouest du bâtiment (le dernier achevé) sont prêtes à être équipées en laboratoires, notamment informatiques ou linguistiques (passages de câbles pré-installés dans le sol). Les mêmes salles sont toutes dotées de deux entrées (une dans le couloir intérieur et une dans une coursière extérieure) afin de pouvoir les transformer facilement en laboratoires pourvus, à des fins de sécurité, d'une deuxième sortie vers l'extérieur.
2. Flexibilité des espaces dans les salles de cours – Non seulement ont été définis des espaces de diverse « taille » par unité – classes variables allant de 20 à 30 utilisateurs, mais de nombreuses séparations entre les salles de classe ont été réalisées en cloisons mobiles afin de pouvoir les utiliser selon diverses dimensions.
3. Ensemble à caractéristiques urbaines marquées – L'auditorium, notamment, peut fonctionner de façon entièrement autonome par rapport au reste de l'école (entrée indépendante, installations de climatisation et de chauffage indépendantes). L'espace bibliothèque qui existait déjà dans le bâtiment a été entièrement repensé et doté d'une installation autonome de chauffage et climatisation. Pour l'auditorium et la bibliothèque, on présume que des accords seront passés avec la municipalité afin qu'ils soient utilisés par toute la population locale.
4. Flexibilité dans l'utilisation du bâtiment – La différence évidente entre les salles normales et spéciales, la géométrie variable de ces salles et la possibilité décrite ci-dessus de mettre en service de nouveaux laboratoires, permettent de voir arriver avec optimisme la réforme des cycles scolaires, le bâtiment se prêtant à une utilisation flexible et diversifiée en fonction des nouvelles filières d'études qu'il sera décidé de mettre en place, en revoyant en totalité ou en partie l'offre des formations proposées actuellement.

Article de :
Valerio Gasparetto
Provincia di Rovigo
Area gestione del patrimonio immobiliare e servizi scolastici
via Ricchieri, 10
45100 Rovigo
Italie
Télécopie : 39 0425 205404
v.gasparetto@tin.it

Bâtiment scolaire à Adria, en Italie,
partagé par un lycée
et un institut
technique



ÉTUDE COMPARATIVE DES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE – ÉTUDE DE CAS EN AUSTRALIE

Généralités

Au cours de la décennie passée, la population d'étudiants dans l'enseignement post-secondaire a quasiment doublé dans la plupart des pays de l'OCDE et cette évolution s'est faite moyennant une progression minimum du nombre de bâtiments et de campus nouveaux (à l'exception, par exemple, d'un certain nombre de campus construits dans des banlieues nouvelles situées à la périphérie de quelques villes australiennes). Les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) ont permis de faire face à cette progression des effectifs d'étudiants en offrant des possibilités de formation à distance et une modulation des cursus sur les campus existants.

L'évaluation des répercussions de la progression des effectifs de l'enseignement tertiaire sur l'utilisation des équipements a constitué le principal thème d'une conférence du PEB tenue en Grèce en 1995 (voir *PEB Échanges*, n° 27, mars 1996). Le PEB, à la lumière de l'objectif de formation tout au long de la vie pour tous fixé par les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE, a décidé d'étendre son domaine d'intérêt au-delà des établissements scolaires et d'inclure la formation professionnelle et universitaire.

Le taux de fréquentation dans l'enseignement tertiaire s'est accru au moment où le parc immobilier atteignait son premier cycle de renouvellement, c'est-à-dire 25 à 30 ans après la grande vague de construction des années 60. A l'époque, ces constructions avaient été réalisées pour accueillir les jeunes issus du *baby boom*, qui avaient atteint l'âge d'entrer dans l'enseignement post-secondaire. A partir de la fin des années 90, les gestionnaires des équipements se sont davantage intéressés à l'efficacité et à l'efficacités des actifs, à la nécessité d'y intégrer les systèmes nouveaux et émergents de TIC et à l'élaboration des stratégies nécessaires pour renouveler cet actif.

Gestion stratégique des actifs

Les gestionnaires des équipements de l'enseignement tertiaire, y compris universitaire, ont commencé d'examiner les aspects liés à « la durée de vie totale » des actifs et ont dû s'efforcer de prédire l'évolution de leurs équipements. Leur tâche a ainsi pris une orientation stratégique. Cette tendance est devenue évidente aux États-Unis lorsque le *Facilities Planning News* (1995, p. 9) après avoir enquêté auprès de planificateurs et d'administrateurs d'université a constaté que ces derniers étaient extrêmement préoccupés par les problèmes de stratégie, de gestion et d'aménagement, et en particulier

par le vieillissement des équipements ainsi que leur renouvellement et leur adaptation aux nouvelles technologies.

Soixante et un pour cent des personnes interrogées ont estimé que la question la plus importante était de savoir « comment les nouvelles technologies d'apprentissage influeraient sur la planification des équipements et sur leur utilisation ». Par ailleurs, elles ont fait part des problèmes suivants : pour 57 %, il s'agissait de « tirer un meilleur parti des équipements existants » (plans d'utilisation des équipements) ; pour 67 %, de moderniser et rénover les équipements ; pour 50 %, de réaménager les laboratoires d'enseignement et pour 40 %, d'examiner les budgets d'exploitation et de trouver les moyens de réduire les dépenses d'exploitation. Par la suite, le PEB a organisé un atelier intitulé « Gestion des biens en capital des établissements d'enseignement tertiaire » à Sydney, en Australie, en 1998, au cours duquel nombre de ces questions ont été examinées en profondeur par des groupes de travail. Ce séminaire a accueilli environ 45 participants venus d'Australie, d'Europe, des États-Unis, d'Asie et de Nouvelle-Zélande. A l'issue de cette réunion, il a notamment été conclu qu'il était impératif de renforcer les efforts d'évaluation comparative des établissements afin de mettre au point des moyens de comparaison pour mesurer les performances des divers équipements (voir <http://www.oecd.org/els/education/peb/pubs.htm>).

Évaluation comparative des actifs physiques de l'éducation

Le PEB a tenté de procéder à une évaluation comparative des installations scolaires, au cours de la décennie passée, dans l'ensemble de ses pays Membres afin d'enrichir la base très appréciée de statistiques sur l'éducation de l'OCDE. Cet exercice s'est révélé difficile pour des raisons diverses. Le problème le plus évident était lié aux différences d'un pays à l'autre dans la gestion des équipements scolaires et en particulier à la nécessité de déterminer pour le pays considéré à quel niveau d'administration les données étaient collectées : au niveau ministériel (en France par exemple), au niveau régional ou de l'État (comme en Australie), au niveau de l'administration locale (notamment en Norvège), ou même à l'échelon de l'établissement lui-même.

L'autre grand facteur qui a empêché de progresser dans cet exercice concernait le classement et la présentation des données recueillies dans ces pays. Une enquête effectuée auprès des membres du PEB a révélé que si des données très diverses avaient été recueillies dans les pays Membres, leur type et leur présentation ne correspondaient guère d'un pays à l'autre. L'enquête prévoyait 25 questions portant sur cinq domaines essentiels : le système éducatif de chaque pays, les aspects liés à la gestion des ensembles immobiliers et à l'administration, les indicateurs d'espace, les dépenses et les facteurs environnementaux.

A peu près au même moment, il est devenu très important dans de nombreux pays de mesurer les performances à l'échelle nationale en particulier dans l'enseignement tertiaire.

Au Royaume-Uni, par exemple, le *Higher Education Funding Council* (HEFCE, 1997) a publié des lignes directrices concernant les « plans stratégiques et prévisions financières » qui invitaient à communiquer des données sur des questions telles que la maintenance, les dépenses en capital et divers autres aspects liés aux équipements, puis le HEFCE a fait paraître une autre étude-cadre sur les statistiques de gestion des actifs (HECFE, 1999). En Australie, il a été préconisé d'améliorer la mesure des performances dans les établissements d'enseignement tertiaire (McKinnon, 1999), les équipements devant à cet égard faire l'objet d'une attention particulière.

Évaluation comparative des établissements d'enseignement post-secondaire australiens

En Australie, depuis plus de dix ans, l'AAPPA, le Chapitre Australie-Asie de l'APPA (*Association of Physical Plant Administrators*, basée aux États-Unis), élabore des indicateurs de performance pour plus de 40 établissements (voir <http://www.publications.qut.edu.au/extnl/aappa/aappahome.html>). Ces travaux se sont à présent développés au point que, dans la toute dernière publication, le Rapport de l'enquête d'évaluation 2000 (AAPPA, 2000), des réponses ont été obtenues de 63 établissements installés en Australie, en Nouvelle-Zélande et à Hong Kong. Parmi les 112 items distincts pour lesquels des données sont recueillies chaque année figurent des données statistiques générales (la superficie brute au sol par exemple), la valeur de remplacement des actifs, les effectifs de personnel et d'élèves, et les dépenses de maintenance, de nettoyage, d'énergie, d'entretien des terrains, de sécurité, de téléphone, d'eau et de fonctionnement des bâtiments. Les données correspondent pour une grande partie aux lignes directrices définies par le *National Committee on Rationalised Building* (Bromilow, 1992).

Ces données constituent à présent d'excellents outils de comparaison car, au cours de la période d'élaboration de ces statistiques, qui s'est étalée sur dix à douze ans, les irrégularités, les incohérences et les malentendus ont été peu à peu éliminés. L'APPA publie un modèle d'évaluation stratégique pour lequel elle présente son mode de collecte et d'analyse de données comparatives. Ses travaux se sont pour l'essentiel déroulés dans le secteur universitaire qui en Australie, en Nouvelle-Zélande et à Hong Kong est principalement financé par les autorités fédérales, ce qui permet une certaine cohérence entre les établissements.

Toutefois, la situation dans le secteur de la formation post-secondaire courte (appelée TAFE en Australie) est plus complexe. Bien que les financements proviennent surtout de l'État fédéral, c'est le service du Trésor des différents états qui répartit les fonds entre les projets répondant aux besoins régionaux. Ces projets ne sont que signalés aux instances fédérales. La *Australian National Training Authority* (ANTA) a été créée au début des années 90 pour tenter d'améliorer la coordination, à l'échelon national, entre les établissements d'enseignement post-secondaire (TAFE) administrés à l'échelon des différents états. L'ANTA a financé de nombreuses études

de gestion et d'évaluation comparative des équipements bien qu'elle ait été confrontée à des différences dans les systèmes de collecte de données dans chacun des états australiens.

En 1994, le *National Physical Resources Group* (NPRG) a été chargé de réaliser une étude afin de mettre au point un module de ressources applicable aux équipements des établissements TAFE (ACVETS, 1994), l'objectif étant d'établir un cadre plus cohérent pour la collecte de données. Une autre étude a été réalisée par le NPRG, dans laquelle ce dernier proposait l'élaboration de plans de gestion des actifs physiques. Des indicateurs de performance pour les ressources en capital ont été envisagés mais n'ont pas été construits (TAFE, 1995). Dans cette étude, on a tenté de faire correspondre la demande des étudiants avec l'offre d'équipements. Parmi les études sur des thèmes connexes figure un rapport sur les dépenses de fonctionnement des établissements TAFE (1995), une étude nationale visant à établir des moyens de comparaison applicables à l'utilisation des équipements spécialisés de ces établissements (1995) et un examen des financements requis au titre de la maintenance des équipements faisant partie du système national d'enseignement technique et de formation professionnelle (1997).

Une étude postérieure, la *Review of the National Infrastructure Program*, a été entreprise à l'intention du MINCO, le Conseil des ministres. Selon l'une des principales recommandations formulées dans ce rapport, « il est urgent d'élaborer et d'approuver des indicateurs de performance et des critères d'évaluation concernant expressément les infrastructures afin de ménager une plus grande efficacité des infrastructures et de leur financement » (ANTA 1999, p. 60). Cette recommandation a abouti à l'établissement de nouvelles lignes directrices en matière de transparence concernant les infrastructures de l'enseignement technique et de formation professionnelle (VET) : le document « Orientations et répartition des ressources en 2001 » a été approuvé par le Conseil des ministres le 13 novembre 2000. La mesure des performances est l'une des principales composantes de ces nouvelles lignes directrices qui portent, entre autres, sur :

- a) les dépenses publiques par sortie du système VET financé par l'État, comprenant :
 - la composante récurrente du coût unitaire des sorties du système VET ;
 - la composante en capital du coût unitaire des sorties du système VET ;
- b) le rapport entre les dépenses d'exploitation et de maintenance et la valeur en capital comprenant :
 - le rapport entre les dépenses d'exploitation et de maintenance et la valeur en capital ;
 - la valeur de l'arriéré de travaux de maintenance ;
- c) l'utilisation des infrastructures ;
- d) les critères d'évaluation des performances.

Une autre recommandation essentielle, qui a été longuement examinée lors de l'atelier du PEB tenu à Sydney sur « La gestion des biens en capital », était que « les états/territoires devraient d'urgence décider d'adopter un système d'imputation des dépenses en capital au secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, ce qui permettrait de mesurer le coût réel en capital et, par voie de conséquence, de contribuer à une amélioration des prises de décision dans l'utilisation des dotations et dans la gestion des actifs » (ANTA 1999, p. 61). Cette recommandation a désormais donné lieu à un projet australien baptisé « *The User Cost of Capital* » (Le coût d'utilisation du capital). A l'heure où nous écrivons, le Groupe de travail projette d'examiner un projet de rapport et d'indicateurs dans le courant mars-avril 2001.

Conclusions

De vastes efforts ont été faits dans le monde entier pour élaborer des indicateurs de performance des infrastructures physiques des établissements d'enseignement. Compte tenu toutefois des différences dans la collecte et la gestion des données au sein des pays, mais également entre eux, cet exercice ne s'est pas révélé facile. L'expérience en Australasie démontre qu'il est possible de collaborer à l'élaboration d'indicateurs de performance si la volonté est présente. Divers modèles sont possibles. D'un côté se trouve le modèle de l'AAPPA, d'inspiration institutionnelle, qui a été mis au point indépendamment de l'administration centrale de telle sorte que les différentes universités puissent utiliser leurs actifs plus efficacement. De l'autre, se trouve l'approche « par le haut » de l'ANTA, laquelle, dans un souci d'efficacité, collabore avec le *National Physical Resource Group* implanté dans les différents états, de telle sorte que l'argent des contribuables soit dépensé avec le maximum d'efficacité et d'efficacé.

Il reste à voir comment ces initiatives régionales peuvent faire l'objet d'une évaluation comparative internationale dans un environnement de plus en plus mondialisé, où la concurrence est sans cesse plus vive et où les frontières s'estompent toujours plus. Le PEB (et le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur) est en mesure d'organiser un exercice de comparaison de ce genre ; toutefois, comme cela a été démontré en Australie, avant de pouvoir entreprendre un projet d'envergure dépassant le stade régional, il semble au préalable indispensable que les différents pays aient la volonté de construire des indicateurs de performance de ce genre.

Article de :
Kenn Fisher
rubida@camtech.net.au

Le rédacteur tient à remercier de leurs conseils et observations Brian Fenn (Queensland University of Technology), Brian Frankham (ministère de l'Éducation et de la Formation de la Nouvelle-Galles du Sud) et Kelvin Crump (ministère de l'Éducation et de la Formation du Queensland) qui sont tous très actifs dans ce domaine en Australasie.

Kenn Fisher a été responsable par intérim du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation en 1997-98, et il est à présent associé de Woods Bagot Architects (Australie, Asie, Moyen-Orient et Europe) spécialisé dans la planification, la conception et la gestion des bâtiments scolaires ; il termine actuellement sa thèse de doctorat (à l'université Flinders, Australie méridionale) consacrée à la conception des environnements pédagogiques vue principalement dans une perspective d'apprentissage.

Bibliographie

AAPPA (2000). *Benchmark Survey Report*. Établi chaque année par *KeyStroke Accounts*, Brisbane, Queensland, Australie. (Pour de plus amples informations consulter : fenn@powerup.com.au)

ACVETS (1994). *Resources Module: Specifications for Review*. East Perth : The Australian Committee on Vocational Education and Training Statistics.

ANTA (1999). *Review of the Infrastructure Program: Report to the Ministerial Council*. Brisbane : The Australian National Training Authority. (Voir <http://www.anta.gov.au/PUBS/reports/infrastructure.htm>)

Bromilow, F. (1992). *Building Property Asset Management Information Guidelines*. Melbourne : National Committee on Rationalised Building.

Fenn, B. (2001). « Benchmarking Down Under » in *Strategic Assessment Model*, AAPPA (à l'impression).

HEFCE (1997). *Strategic Plans and Financial Forecasts* (circular 9/97). Londres : Higher Education Funding Council for England.

HEFCE (1999). *Estates Management Statistics Project*. Londres : Higher Education Funding Council for England.

McKinnon, K., Walker, S., et Davis, D. (1999). *Benchmarking: A Manual for Australian Universities*. Canberra : Department of Education, Training and Youth Affairs.

OCDE/PEB (1999). *La gestion stratégique des biens en capital des établissements d'enseignement supérieur*, Paris, OCDE.

TAFE (1995). *Performance Indicators for Capital Resources*. Sydney : TAFE National Physical Resources Group.

Tradeline (octobre 1995). *Survey: University Facilities*. *Facilities Planning News*, 14, 9.

L'ORGANISATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES EN GRÈCE

En Grèce, l'organisme national responsable des bâtiments scolaires a été converti en société anonyme publique. La *School Building Organisation* (SBO) avait été établie en 1962 avec pour mission de concevoir et construire de nouveaux bâtiments et de fournir des équipements éducatifs. En 1998, la SBO a été transformée en société anonyme (S.A.) sous la supervision du ministre de l'Éducation nationale et du Culte, l'État grec en étant le seul actionnaire.

La SBO S.A. mène à bien des études et des projets de construction à l'intention des secteurs public et privé. Elle collabore avec les organismes d'État qui construisent les bâtiments scolaires (administrations régionales et préfectorales, autorités locales) et est chargée :

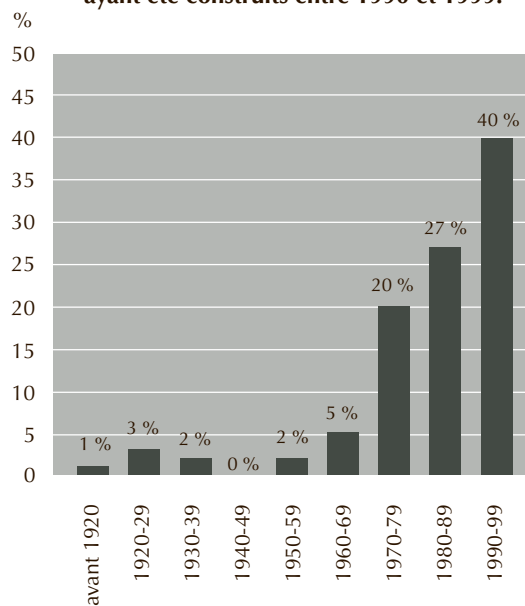
- de financer les programmes nationaux de construction scolaire ;
- de donner des avis techniques et scientifiques aux services décentralisés de l'État ;
- de financer et de cofinancer les projets de construction ;
- d'acheter ou d'exproprier les lotissements ;
- d'assurer les études techniques (architecturales, électriques et d'ingénierie) et de surveiller la construction de nouvelles écoles sur demande ;
- d'équiper les écoles du pays ;
- d'installer des classes préfabriquées pour remédier à l'encombrement ou pour créer des espaces destinés à accueillir des laboratoires, des bibliothèques ou des rencontres culturelles, notamment ;
- de répondre à l'expansion des systèmes éducatifs et des besoins pédagogiques ;
- de concevoir et d'étudier les moyens d'adapter les infrastructures éducatives, le cas échéant.

L'organisation construit également des écoles pour les Grecs vivant à l'étranger, tout d'abord à Munich, en Allemagne.

La transformation de la SBO en société anonyme a permis en premier lieu de limiter la bureaucratie et ensuite, de contourner le système de comptabilité publique. Le changement de statut a eu un effet favorable sur les milieux de l'apprentissage dans la mesure où les problèmes liés aux installations scolaires sont résolus plus rapidement.

Entre 1996 et 1999, le montant des deniers publics investis dans les infrastructures éducatives a triplé. De 1997 à 2000, la SBO S.A. a procédé à 290 expropriations, pour une superficie totale de 67 hectares et une valeur totale de 50 milliards de

En Grèce, la construction d'écoles augmente régulièrement, 40 % des lycées du pays (pour élèves âgés de 15 à 18 ans) ayant été construits entre 1990 et 1999.



Source : SBO S.A.

drachmes. Elle conduit actuellement 218 projets comprenant 2 170 salles de classe, avec un budget de 72 milliards de GRD. En l'an 2000, la société a mené à terme un projet pilote portant sur 32 écoles primaires. Elle réalise à présent un projet qui concerne 200 nouvelles écoles primaires.

La SBO S.A. est d'avis que les infrastructures vouées à la culture, à la créativité, aux sports et à l'apprentissage en laboratoire sont des éléments nécessaires dans les bâtiments scolaires modernes. D'ici à 2004, elle projette de construire 100 gymnases couverts dans le pays. Les autorités locales cofinanceront de nouveaux théâtres en plein air et couverts,



École de Maroussi, Grèce



Lycée de Kalamata



École primaire de Rafina

des salles polyvalentes et des centres d'éducation artistique. La société est occupée à reformuler le programme national de construction des lycées polyvalents et à construire des salles d'informatique, des laboratoires de physique et de chimie, des ateliers de technologie et des bibliothèques scolaires qui favorisent la surveillance et facilitent le processus éducatif pour les enseignants et les élèves.

Le nouveau programme de construction est conforme aux préoccupations exprimées par Petros Efthymiou, ministre de l'Éducation nationale et du Culte : « La fourniture d'équipements perfectionnés, d'infrastructures techniques, de laboratoires et de matériels pédagogiques contribuant à l'amélioration du fonctionnement interne des écoles est indispensable à la bonne marche des établissements d'enseignement... Nous avons pour objectif de permettre aux instructeurs d'offrir aux élèves du savoir, des soins et de l'attention dans des locaux modernes, attrayants, axés sur les personnes. »

Pour tenter de rendre les écoles plus plaisantes au lieu de les faire ressembler à des prisons, l'organisation supprime l'asphalte et aménage les cours de récréation à l'aide de matériaux naturels (terre, pierre et bois). Elle construit des salles de spectacle à ciel ouvert, des tonnelles, des bancs de bois et des terrains de jeu. En Attique, la SBO S.A. crée des parcs pour 20 écoles primaires et plante de la verdure autour de 80 écoles, en ayant l'intention de généraliser ce programme.

La SBO S.A. a connu trois années de restructuration : elle a modernisé son administration et son fonctionnement, a mis au point des programmes de recherche, et a augmenté les revenus et les prestations sociales de ses employés. L'organisation a élaboré de nouveaux règlements qui ont simplifié les procédures et raccourci les délais nécessaires à la prise de décision ; elle a enfin opéré un changement au niveau de la gestion opérationnelle afin d'accélérer la prise de décisions financières.



École polytechnique de Kalamata

Au stade initial de la privatisation, le principal problème rencontré fut celui de l'opposition des employés à la situation nouvelle, attribuable surtout à un sentiment d'insécurité. Ils craignaient de perdre leur emploi et leur statut d'employés permanents. Une législation appropriée a été adoptée qui a garanti leurs postes et donc rétabli la confiance.

Le budget national crédite la SBO de toutes les dépenses liées aux infrastructures dans le pays. La transformation de la SBO a entraîné une hausse importante du taux de productivité ; en conséquence, l'organisation a absorbé plus de fonds du budget national et du 2^e CCA (Cadre communautaire d'appui), ensemble de projets de développement intégrés cofinancés par l'Union européenne et l'État grec.

Pour de plus amples renseignements, contacter :
 School Building Organisation S.A.
 30 Favierou Street
 Athènes 10438
 Grèce
 Télécopie : 30 1 52 49 676

PUBLICATIONS DE L'OCDE

Architecture et apprentissage : 55 établissements d'enseignement exemplaires

Des bâtiments scolaires et universitaires d'exception représentant 21 pays sont illustrés dans cet ouvrage par des photographies en quadrichromie, des plans et des textes descriptifs. Ces 55 établissements ont été sélectionnés par un jury international pour la qualité de leur adaptation à un environnement en constante évolution, tant du point de vue de l'enseignement que de celui de l'apprentissage. Les lecteurs y trouveront également un panorama des activités menées par le PEB.

A travers des exemples du monde entier, *Architecture et apprentissage* montre comment la conception, l'utilisation et la gestion des bâtiments et des terrains scolaires peuvent contribuer à l'efficacité de l'apprentissage. Des établissements récents ou rénovés, primaires et secondaires, d'enseignement tertiaire et de formation pour adultes sont présentés sous quatre thèmes :

- l'amélioration de l'efficacité à travers la conception et la gestion ;
- l'école du futur ;
- l'enseignement tertiaire – faire face à la demande ;
- les stratégies de gestion des infrastructures de l'éducation.

Les équipements qui figurent dans cette publication témoignent d'une qualité exceptionnelle dans un ou plusieurs des principaux domaines d'intérêt du PEB, tels que les écoles dans une société de communication, l'apprentissage à vie dans la communauté, les équipements scolaires et l'environnement, les bibliothèques et centres de ressources éducatives, la maintenance, ou encore la gestion et l'utilisation de l'espace dans les grands établissements, le financement des investissements, la santé, la sûreté et la sécurité.

Les coordonnées des établissements et des architectes sont citées en annexe.

2001, 168 pages

Code OCDE : 95 2001 01 2P1, ISBN : 92-64-28613-6
EUR 36, FRF 236.14, DEM 70.4, USD 30, GBP 21,
JPY 3 330, MXN 289



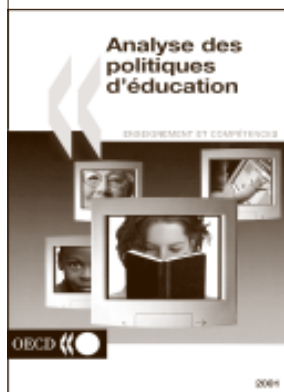
Analyse des politiques d'éducation, édition 2001

L'évolution technologique omniprésente et l'interdépendance croissante des pays contribuent à restructurer l'activité économique et à façonner notre vie quotidienne. D'où l'importance grandissante de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans quelle mesure les pays ont-ils progressé dans sa mise en œuvre ? Qui sont les laissés-pour-compte et pourquoi le sont-ils ? Comment l'école pourrait-elle évoluer pour combler les écarts existants ? Ces questions, et bien d'autres, sont étudiées dans cette édition spéciale de *l'Analyse des politiques d'éducation* établie pour étayer les débats lors de la réunion des ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE en 2001. Pour que l'apprentissage à vie pour tous se développe et soit une réussite, il faut, comme le montre cet ouvrage, définir clairement les objectifs visés et disposer d'informations appropriées pour tirer des enseignements des expériences passées et examiner les actions possibles. Les cinq chapitres de cet ouvrage s'appuient sur l'expérience acquise par les pays de l'OCDE et l'évolution de leurs actions afin d'examiner :

- les pistes prometteuses en matière de politiques d'apprentissage à vie ;
- le bilan des pays dans la réalisation des objectifs d'apprentissage à vie ;
- les disparités dans la participation aux activités d'apprentissage à vie, eu égard notamment à la « fracture numérique » ;
- les compétences exigées dans l'économie du savoir ;
- les devenir possibles de l'école.

2001, 172 pages

Code OCDE : 96 2001 03 2P1, ISBN 92-64-28636-5
EUR 20, FRF 131.19, USD 18, DEM 39.12, GBP 12,
JPY 2 000, MXN 184



AUTRES PUBLICATIONS

Scholenbouwprijs 2000 (prix de la construction scolaire 2000)

Les Pays-Bas ont publié les résultats de leur cinquième concours de bâtiments scolaires, un prix étant attribué à un établissement primaire et un secondaire. Le prix de la construction scolaire, conçu par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Science, vise à encourager la créativité dans la réalisation des bâtiments ; l'objectif est que les bâtiments scolaires témoignent d'une architecture inventive tout en fonctionnant efficacement. Cette publication comprend des photographies et des plans des huit premiers établissements retenus ainsi qu'un résumé en anglais.

2000, 64 pages, ISBN 90-801913-6-1, NLG 49.50
Commander à HvanBemmeldenDulk@deloitte.nl ou par téléphone à Deloitte & Touche ICS : 31 10 272 1780

Building Better Outcomes: The Impact of School Infrastructure on Student Outcomes and Behaviour

(Construire de meilleurs résultats : l'impact de l'infrastructure scolaire sur les résultats et le comportement des élèves)

Ce condensé de six pages s'inscrit dans une série de rapports succincts intitulés « Schooling Issues Digests » qui résument des travaux de recherche sur certains thèmes en rapport avec l'école en Australie. L'objectif est de fournir, sous une forme très lisible, des rapports périodiques sur les résultats de récents travaux de recherche entrepris à l'échelle internationale et nationale. L'auteur de ce condensé est Kenn Fisher, responsable du PEB en 1997-98. Il passe en revue une série d'études qui examinent les liens possibles de cause à effet entre la conception des bâtiments et les résultats des élèves, indiquant les conclusions sur lesquelles un accord est intervenu et les domaines où la recherche à ce jour n'est pas vraiment probante.

Janvier 2001
Publié par le *Department of Education, Training and Youth Affairs*, Australie, et disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.detya.gov.au/schools/publications/index.htm>

Pour des informations sur cette série, contacter Irene Kaspar, tél. : 612 6240 5444, irene.kaspar@detya.gov.au

Guide de gestion environnementale en milieu scolaire

Ce manuel pratique est écrit pour les gestionnaires et commissions scolaires québécois ou toute autre personne désirant agir pour un environnement sain en milieu scolaire. Basé sur les réussites d'institutions pionnières, il examine les moyens d'intégrer l'environnement à la gestion d'un établissement scolaire. Ce guide contient des fiches sur douze thèmes, tels que l'efficacité énergétique, les matières dangereuses, la politique d'achat et l'aménagement extérieur ; chaque fiche décrit une problématique environnementale et propose des objectifs et des moyens concrets de mise en œuvre.

2000, 105 pages
Pour se procurer un exemplaire, envoyer un chèque de 50 CAD à l'ordre du Collège de Rosemont à :

Gilles Lafortune, Direction des ressources matérielles
Comité d'action et de concertation en environnement
Collège de Rosemont
6400, 16ème Avenue, Montréal Québec H1X 2S9
Canada
Tél. : 1 514 376-1620, télécopie : 1 514 376-1608

Présentation synthétique d'équipements éducatifs

Le *National Clearinghouse for Educational Facilities* aux États-Unis a publié 13 synthèses de deux à douze pages chacune, comprenant des éléments d'information essentiels et de multiples références sur les aspects suivants des équipements scolaires :

- Créer des écoles accessibles.
- Guide de la construction scolaire à l'intention des chefs d'établissement.
- La gestion de la qualité de l'air à l'intérieur des établissements scolaires.
- La planification des terrains scolaires destinés à des activités d'apprentissage de plein air.
- Les aires de travail des enseignants.
- Les aires polyvalentes.
- Les ateliers d'enseignement de la musique.
- Les centres d'accueil de la prime enfance.
- Les centres de santé scolaire.
- Les équipements scientifiques.
- Les laboratoires d'enseignement (EFL) : historique.
- Les salles communes pour les élèves.
- Les salles de classe.

Ces publications sont disponibles en ligne à l'adresse <http://www.edfacilities.org>

Schools as Centers of Community: A Citizen's Guide for Planning and Design

(Les écoles, le cœur de la cité : guide de la planification et de la conception à l'intention du citoyen)

Ce guide, publié par le ministère de l'Éducation des États-Unis, examine comment les spécialistes de l'enseignement, les architectes et les planificateurs d'équipement peuvent travailler avec d'autres citoyens pour planifier et concevoir de nouveaux établissements scolaires qui répondent aux besoins de toute la population apprenante. Il présente des principes de conception, des exemples de conception novatrice d'établissements et un dispositif pour l'élaboration des plans directeurs des équipements.

2000, 59 pages, gratuit
Pour commander, écrire à :
ED Pubs, Editorial Publications Center
US Department of Education
PO Box 1398, Jessup,
MD 20794-1398
USA
Télécopie : 1 301 470 1244, edpubs@inet.ed.gov

Disponible en ligne à <http://www.ed.gov/inits/construction/ctty-centers.html>

COMMANDES

Si vous n'êtes pas encore abonné(e) à **PEB Échanges** et désirez l'être, veuillez remplir le bon de commande ci-dessous et le renvoyer à l'une des adresses suivantes :

Belgique

Jean de Lannoy
Avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles
Tél. : 32 (0)2 538 51 69
Télécopie : 32 (0)2 538 08 41
Adresse électronique : jean.de.lannoy@infoboard.be

Canada

Renouf Publishing Company Ltd.
5369 Canotek Road
Ottawa, ON K1J 9J3
Tél. : 1 613 745 2665
Télécopie : 1 613 745 7660
Adresse électronique : order.dept@renouf.books.com

Espagne

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tél. : 34 91 431 33 99
Télécopie : 34 91 575 39 98
Adresse électronique : libreria@mundiprensa.es

Italie

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze
Tél. : 39 (0)55 64 54 15
Télécopie : 39 (0)55 64 12 57
Adresse électronique : licosa@ftbcc.it

Pays-Bas

SDU Uitgeversexterne Fondsen
Postbus 20014, 2500 EA's-Gravenhage
Tél. : 31 (0)70 37 89 880
Télécopie : 31 (0)70 37 89 773

Portugal

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74, Apart. 2681
1200 Lisboa
Tél. : 351 (0)1 347 49 82/85
Télécopie : 351 (0)1 347 02 64

République tchèque

USIS - NIS prodejna
Havelkova 22, 130 00 Prague 3
Tél. : 420 (0)2 2433 0907
Télécopie : 420 (0)2 2422 9433
Adresse électronique : nkposp@dec.nis.cz

Suisse

Maditec S.A.
Chemin des Palettes 4
1020 Renens/Lausanne
Tél. : 41 (0)21 635 08 65
Télécopie : 41 (0)21 635 07 80
Adresse électronique : maditec@bluewin.ch
Dynapresse (Agence d'abonnements)
38 avenue Vibert, 1227 Carouge
Tél. : 41 (0)22 308 08 70
Télécopie : 41 (0)22 308 08 59

France et tout autre pays

Librairie de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 33 (0)1 45 24 81 67
Télécopie : 33 (0)1 45 24 19 50
Adresse électronique : sales@oecd.org
Site Internet : <http://www.oecd.org/bookshop>

PEB Échanges, les Éditions de l'OCDE, imprimé en France.

Je désire souscrire un abonnement à **PEB Échanges** (88 00 00 2 P)

Prix de l'abonnement en 2001 (**3 numéros**) : 290 FRF, 55 USD, 95 DEM, 31 GBP, 5 900 JPY

Nom : _____

Adresse : _____

Chèque ou mandat ci-joint.

Carte Bleue/VISA n° : _____

Mastercard n° : _____

Eurocard n° : _____

Date d'expiration : _____

Signature: _____

L'AGENDA DU PEB

Juin

7 – Le Comité de direction du PEB marquera le 30^e anniversaire de sa première réunion (septembre 1971) par l'organisation d'un débat sur les impératifs futurs liés aux bâtiments scolaires.

Septembre

10-15 – Le XV^e séminaire international UIA/UNESCO portera sur le thème « Apprendre dans un lieu public » et se tiendra à Porto au Portugal. Le séminaire développera les transformations éducatives et sociales, l'éducation permanente, l'implication des communautés, les limites physiques des espaces éducatifs et culturels, la théologie architecturale et l'innovation technologique. Contact : Yannis Michael, Directeur du Programme, Espaces éducatifs et culturels, Union Internationale des Architectes, Grèce, tél. : 301 323 57 79, télécopie : 301 322 17 72 ; Secrétariat: Maria Miguel et Isabel Cotrim, Portugal, télécopie : 351 21 324 11 01.

Octobre

22-26 – Le troisième séminaire régional sur les espaces d'enseignement au Mexique, en Amérique latine et dans les Caraïbes se déroulera à Xalapa, Veracruz. Ce séminaire aura pour thème « *La arquitectura y sus espacios para una educación sin exclusiones* » (architecture et espace pour une éducation sans exclusions). Cette rencontre sera parrainée par l'État de Veracruz et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Contact : Rodolfo Almeida, ralmeida@unesco.cl

Novembre

1-3 – Le comité de l'architecture scolaire de l'Institut américain des architectes organisera une manifestation intitulée « *Learning Environments that Sustain ; A Sustainable Future* » à New York. Contact : James Gaines, tél. : 1 202 626 7464, jgaines@aia.org

7-9 – Le PEB, le ministère grec de l'Éducation et du Culte et la SBO S.A. organiseront un séminaire à Thessalonique sur la gestion des risques et catastrophes naturels et les équipements éducatifs, l'accent étant plus particulièrement mis sur les séismes. Voir page 2.

28-30 – Online Educa Berlin organise, avec le parrainage de la Commission européenne, sa 7^e conférence internationale sur l'apprentissage et la formation à l'aide des technologies. Les sessions seront consacrées aux thèmes suivants : stratégies de formation à la carte ; provision des ressources éducatives ; questions d'organisation ; études de cas et technologies de responsabilisation ; produits et services. La conférence se tiendra à Berlin, en Allemagne. Il est possible de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.online-educa.com/>

PEB ÉCHANGES

La revue du Programme
de l'OCDE pour
la construction et l'équipement
de l'éducation

OCDE/PEB

2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tél. : 33 (0)1 45 24 92 60
Télécopie : 33 (0)1 42 24 02 11

<http://www.oecd.org/els/education/peb/>

Adresse électronique :
richard.yelland@oecd.org

Richard Yelland
Responsable du Programme



© OCDE
(88 2001 43 2 P)

ISBN 92-64-29042-7

Abonnement 2001 (3 numéros):
290 FRF 55 USD 95 DEM
31 GBP 5 900 JPY

ISSN 1018-9319

(Prix au numéro : FRF 120)

ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

OCDE

